

le film français

Le premier hebdomadaire des professionnels de l'audiovisuel A HILDEGARDE COMPANY

Éditorial

Think different

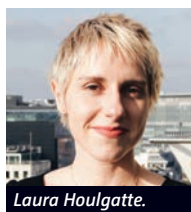
C'est décidément une drôle de période, finalement pas toujours synonyme de sérénité et de paix des braves. Voici quelques jours, France TV a demandé une indemnisation financière à Canal+ pour son opération en clair. On comprend le problème que peut susciter une telle opération, notamment vis-à-vis des ayants droit, mais le contexte dans lequel elle a été effectuée doit aussi être pris en compte. La réaction, passablement agacée, du Festival La Rochelle Cinéma à l'annonce d'un éventuel report de Cannes à des dates proches des siennes, est également compréhensible de leur point de vue, mais moins du point de vue de l'intérêt général, lorsque l'on connaît l'importance du Festival de Cannes pour l'industrie mondiale. Ces réactions traduisent aussi la nervosité qui règne au niveau de toutes les organisations. Une nervosité qui a surtout gagné les producteurs. Si, sur le plan quantitatif, la production 2019 reste stable, c'est la baisse des investissements globaux qui inquiète. Car il est déjà acquis que la suite va être difficile, avec la chute des recettes de la TSA, ainsi que de celles des télévisions. Il est donc urgent que les nouveaux opérateurs, qui sont, qui plus est, les grands gagnants du moment, soient intégrés dans le financement des œuvres. Et corolaire évident, que la chronologie des médias soit revue. Rapidement. La crise sanitaire révélera peut-être d'autres usages, d'autres envies, et aussi d'autres schémas, qui auraient paru impossibles voici quelques mois. Envisager les choses sous un autre angle, penser différemment : voilà qui sera peut-être l'une des conséquences du coronavirus. ❖

Laurent Cotillon, directeur exécutif

[Exploitation internationale]

“LE SECTEUR EST TRÈS DUREMENT AFFECTÉ”

Laura Houlgatte et Guillaume Branders, directrice exécutive et senior industry relations manager de l'Union internationale des cinémas (Unic), détaillent les conséquences du Covid-19 sur les salles européennes. ■ KEVIN BERTRAND



© UNIC



© UNIC

► **Les salles françaises ont tiré le rideau le 15 mars à minuit. Qu'en est-il dans les 38 territoires européens couverts par l'Unic ?**

Laura Houlgatte : À ce jour, seule une poignée de salles indépendantes suédoises sont encore ouvertes, aucune décision gouvernementale n'ayant contraint les cinémas du pays à fermer leurs portes – l'interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes a essentiellement touché les grands complexes. Les salles sont également restées ouvertes en Islande – avec des mesures strictes de distanciation sociale –, qui n'est pas un territoire que nous couvrons.

Guillaume Branders : Pratiquement toutes les salles ont cessé leurs activités au cours des deux dernières semaines (l'interview a été réalisée le 27 mars, Ndlr). La Russie, où l'ordre de fermer les cinémas a été donné le 25 mars, a été la dernière en Europe.

► **En France, de nombreuses mesures ont été prises à la fois pour l'économie dans son ensemble, mais également pour la filière cinéma. Qu'en est-il dans les autres marchés européens ?**

L.H. : Pour l'instant, la France reste une exception en termes de mesures destinées à l'industrie du cinéma. En dehors d'elle, l'Italie et la Norvège sont les seuls pays à avoir reçu un soutien sectoriel à ce jour, et de manière plus large : la première, pour le secteur de l'entertainment, la seconde, pour celui de la culture et de la création. Le reste des mesures s'adresse à l'ensemble de l'économie.

► **La situation de certains territoires vous inquiète-t-elle plus spécifiquement ?**

G.B. : C'est compliqué à dire, étant donné que l'ensemble des salles européennes va souffrir de ces fermetures prolongées. Cela risque bien sûr d'être vraiment difficile pour les pays qui étaient en crise avant cela, mais aussi pour ceux en période de croissance ou de renouveau.

► **Pensez-vous à des marchés en particulier ?**

G.B. : À titre d'exemple, on sait bien sûr que la crise sanitaire affecte pour l'instant particulièrement l'Italie et l'Espagne. Or, en Italie, le mois de janvier 2020 a été l'un des meilleurs qu'a connu le pays depuis de nombreuses années. En l'absence d'une aide massive du gouvernement, la situation risque d'être très compliquée pour la plupart des salles de ces pays.

► **L'Unic a justement appelé de ses vœux des mesures nationales fortes dans ce contexte de crise sanitaire...**

L.H. : Ces mesures sont urgentes. Nous ne pouvons pas attendre six mois que des fonds soient débloqués, il y a des

problèmes de trésorerie immédiats. Les cinémas ne perdent pas uniquement des revenus, mais rentrent également en déficit puisqu'ils doivent continuer à assurer certains de leurs coûts fixes. Le secteur est donc très durement affecté.

G.B. : Les paiements de loyers continuent d'être effectués à travers l'Europe, ce qui représente une perte énorme pour beaucoup d'exploitants.

L.H. : Nous avons donc besoin de mesures fortes, mais également qui s'inscrivent dans le temps et ne soient pas limitées à la période du confinement, puisque les effets continueront de se faire sentir bien après.

► **Avez-vous justement des inquiétudes sur la reprise du marché européen ?**

L.H. : Dans la plupart de nos territoires, les cinémas auront fermé pendant au moins deux mois, avec des réouvertures espacées de plusieurs semaines. L'impact en termes d'entrées et de recettes va donc être énorme. Surtout que, dans certains pays, les salles avaient déjà commencé à perdre des spectateurs avant même de fermer. Bien évidemment, le public ne reviendra pas en masse dans les salles du jour au lendemain, comme on a pu le voir en Chine (où les cinémas ont depuis fermé à nouveau, Ndlr). Il lui faudra probablement du temps avant de retourner dans des lieux confinés regroupant beaucoup de personnes. D'autant que, une fois cette période de confinement terminée, nous allons sûrement être soumis à des règles de distanciation sociale, où les exploitants devront par exemple limiter le nombre de personnes présentes dans chaque salle, au moins durant les premières semaines ou les premiers mois. Remettre la machine en route va donc prendre un peu de temps. C'est vrai pour nous, mais aussi pour le secteur de l'audiovisuel dans son ensemble.

► **Plusieurs studios ont fait part de leur intention de sortir leurs films plus tôt, voire directement, en V&D. C'est le cas de Paramount (Sonic), Universal (Emma, Invisible Man, Les Trolls 2...) ou encore Sony (Bloodshot). Est-ce une source d'inquiétude ?**

L.H. : Effectivement, Universal a décidé de sortir *Les Trolls 2* en digital (le 10 avril aux États-Unis, Ndlr), mais aussi de garder *Mourir peut attendre* pour les salles. Je pense donc qu'il y a, du côté des studios, une confiance dans la salle, qui ne génère de surcroît pas les mêmes revenus qu'une sortie digitale.

G.B. : Les exploitants sont très reconnaissants des dernières annonces de Warner, qui a assuré que *Wonder Woman 1984* sortirait en salle (à la mi-août, Ndlr), car nous aurons besoin de gros films lorsqu'elles rouvriront.

L.H. : Nous sommes tous dans le même bateau, tous les secteurs sont affectés. Si nous voulons nous en sortir, il faudra faire preuve de solidarité. ❖

➔ www.lefilmfrancais.com
Retrouvez la version longue de l'interview

MEDIAMAT

La consommation télé explose en mars

Depuis les mesures de confinement annoncées le 16 mars dernier, les Français passent plus de temps devant le téléviseur. La durée d'écoute individuelle moyenne pour le mois de mars 2020 est de 4h29, soit son plus haut niveau historique, alors qu'elle n'était que de 3h45 l'année dernière. Celle des 50 ans et plus parade, elle, à 6h19. Sur cette période, la durée d'écoute augmente de 39 minutes sur les 15-49 ans et de 35 minutes sur les 50 ans et plus. Du côté des chaînes, mars sourit à France 2 qui monte sur tous les indicateurs. Avec 14,6% de parts de marché, la Deux gagne 0,4 point sur le mois et 0,8 sur un an pour atteindre son plus haut niveau depuis juillet 2019. Il s'agit de sa meilleure performance pour un mois de mars depuis 2012. En revanche, France 3 perd 0,8 point et est dépassée de peu par M6 (8,6 contre 8,5), qui baisse aussi. BFM TV bat son record historique en atteignant 4,1% de PDA, et fait mieux que France 5 à 3,7 points. Toutes les autres chaînes infos grimpent, comme LCI qui a égalé son record mensuel historique à 1,5% (+0,5). En revanche, en tombant à 1,1% de PDA, Gulli, la chaîne jeunesse du groupe M6, signe sa plus mauvaise performance depuis février 2008. ❖

F.-P. P.-L.

DIGITAL

Carlotta Films se lance dans la SVàD

La société spécialisée dans le cinéma de patrimoine a mis en ligne, le 26 mars, sa plateforme de vidéo à la demande par abonnement "100% Carlotta", Le Vidéo Club Carlotta Films. Lancée avec 23 longs métrages et une dizaine de suppléments gratuits, la plateforme devrait compter environ 50 titres courant avril. L'objectif étant de pérenniser "une sélection d'une cinquantaine de films composée d'une base permanente, qui sera renouvelée en partie tous les mois. Des cycles, des rétrospectives, des soirées spéciales, des hommages et autres séances exceptionnelles permettront de les voir revenir", précise Carlotta Films. Trois formules d'abonnement sont proposées pour y accéder : mensuelle (5€), semestrielle (25€) et annuelle (50€). ❖

K.B.

[Fiction]

"PARLEMENT", UN CANDIDE 2.0 À BRUXELLES

Cette fiction politique satirique, produite par Cinetévé, aussi inclassable que sophistiquée, enrichit l'offre sérielle numérique originale de France Télévisions, cette fois sur France.tv. ■ FRANÇOIS-PIER PELINARD-LAMBERT

Samy (Xavier Lacaille), jeune assistant parlementaire, candide et plein d'illusions, débarque à Bruxelles au lendemain du vote du Brexit. Juste armé de son enthousiasme et de sa fraîcheur, il plonge au cœur des institutions européennes et se retrouve chargé de faire adopter un amendement sur la pêche. Comment va-t-il relever ce défi ? Difficile pour ce 10x26 minutes, première série inédite de fiction produite pour une diffusion en streaming et en exclusivité sur la plateforme france.tv, d'être plus européenne. Ce projet est une coproduction, on ne peut plus organique, entre Cinetévé (France), Artémis (Belgique) et CineCentrum (Studio Hamburg, Allemagne). *Parlement* a été développé avec le soutien du programme Europe Creative-Media de l'Union européenne et la participation du Fonds d'aide franco-allemand au codéveloppement de séries audiovisuelles de fiction du CNC et du MFG Fonds Baden-Württemberg.

"À tous les niveaux d'écriture, des histoires, du choix des comédiens et des réalisateurs, des financements, nous avons été toujours au cœur d'une réflexion nativement européenne", explique le coproducteur Thomas Saignes. Avec, en prime, un casting international où chacun parle

sa langue. "*Parlement* est un récit initiatique, une satire et une comédie romantique", poursuit Thomas Saignes qui reconnaît l'étrangeté de cette série. Celle-ci se déroule dans une arène inédite avec, comme guide un jeune parlementaire attachant dont on va suivre la naissance de l'engagement. "Cette série est évidemment une très bonne manière de parler de l'Europe, de faire connaître à un large public, surtout le plus jeune, la réalité de l'intérieur du Parlement européen. Donner à l'Union européenne un visage, offrir une incarnation qui permette aux opinions de se familiariser avec ces institutions et de s'approprier leur Europe. Et ce, sous forme d'humour", ajoute la coproductrice Fabienne Servan-Schreiber. Les producteurs ont l'ambition de faire de nombreuses saisons et d'accompagner longtemps la riche galerie de personnages.

DIFFUSION EN FRANCE, EN BELGIQUE ET ALLEMAGNE

Créée par Noé Debré, cette série a été coécrite par une writers room européenne composée de Daran Johnson, Pierre Dorac et Maxime Calligaro – ex eurocrate et coauteur *Des compromis* (éd. Rivages/Noir), roman qui plongeait déjà dans les dédales de cet univers –, connaissant leur partition de politique européenne au bout de chacun des amendements. *Parlement* est le fruit d'une longue genèse. Un temps développé pour Canal+, le projet alors repris par Thomas Saignes, intéresse un temps OCS, avant d'embarquer en septembre 2018, Sened Dhab, directeur de la fiction numérique de France Télévisions. *Parlement* sera donc écrit, financé, tourné et livré en fin d'année 2019. Réalisée en 30 jours entre Bruxelles et Strasbourg par Émilie Noblet et Jérémie Sein, avec un budget global d'environ 2,5 M€, la série arrive sur France.tv le 9 avril. Elle sera ensuite diffusée début mai en Belgique en linéaire et sur la plateforme de BeTV et en Allemagne sur WDR et One, et plus tard sur ARD. ❖

Parlement de Émilie Noblet et Jérémie Sein.



© FRANCE TV

[Exploitation-digital]

La Baleine plonge dans la VàD

Contrainte de tirer le rideau jusqu'au 15 avril au moins, comme toutes les salles françaises, La Baleine de Marseille a décidé en réaction de lancer, le 25 mars, sa propre sélection hebdomadaire de films en vidéo à la demande, active "le temps de la fermeture".

Baptisée La Baleine de chez soi, cette programmation mêlant "nouveauautés, reprises des films précédemment diffusés et films du patrimoine cinématographique" est intégrée au site internet du monoécran phocéén, les œuvres choisies étant accessibles sur la plateforme VàD de Shellac à 4€ en location. "L'objectif est de maintenir un lien avec nos spectateurs et de rester dans une dynamique de proposition", résume Thomas Ordonneau, cofondateur de Shellac et exploitant de La Baleine. Cinq titres ont été sélectionnés la première semaine, sept, la deuxième. "Nous avons recensé une

centaine de visionnages le premier jour. Rapportée aux chiffres d'un monoécran comme le nôtre, c'est tout à fait correct. L'idée étant que les distributeurs gardent la même part que sur les recettes salle." Ces derniers perçoivent ainsi 50% du prix HT de chaque transaction, soit aux alentours de 1,6€, le reste étant partagé entre Shellac (1,1€) et La Baleine (0,5€).

Si Thomas Ordonneau et Juliette Grimont – programmatrice de la monosalle – ont déjà des idées pour les futures sélections, celles-ci dépendront fortement de l'éventuelle délivrance par le CNC de dérogations à la chronologie des médias, mais aussi du basculement – ou non – des œuvres initialement prévues en salle vers le digital. Quoi qu'il en soit, tous deux envisagent déjà "d'orienter un peu plus la sélection vers des films qui parlent aux Marseillais, afin d'affirmer cette programmation de



Le cinéma La Baleine à Marseille.

© ALEXANDRE CARRE

proximité". Avec l'ambition d'atteindre un "équilibre entre le catalogue de Shellac et les distributeurs associés à notre démarche". En outre, "au moins un rendez-vous" virtuel sera organisé chaque semaine sur Facebook. Le premier, consistant en un échange avec Richard Copans autour de son documentaire *Monsieur Deligny, vagabond efficace*, aura lieu le 5 avril à 18h. ❖

Kevin Bertrand

[Distribution]

LE PACTE À L'ÉPREUVE DE LA CRISE

Le 14 mars, la société de distribution comptait sept titres en exploitation à la fermeture des salles, et s'apprêtait à en sortir deux autres. Entretien avec son Pdg pour témoigner des répercussions de contexte de crise exceptionnel sur une structure indépendante telle que Le Pacte. ■ SYLVAIN DEVARIEUX.

► Quel est l'impact de la fermeture des salles sur une société comme Le Pacte ?

L'activité de la société est presque à l'arrêt, car elle est en grande partie concentrée sur les salles, qui sont donc fermées, mais aussi sur les ventes internationales, qui sont pour la plupart suspendues. En distribution, l'exploitation de plusieurs de nos films a été interrompue. La situation est d'autant plus compliquée que nous avons déjà subi la chute du marché les semaines précédant le 14 mars. Sur *Dark Waters* de Todd Haynes (sorti le 26 février), nous évaluons le manque au guichet à 250 000 voire 300 000 entrées, soit jusqu'à 750 000 € de recettes distributeur. Si l'on prévoit de le ressortir à la reprise, nous ne sommes pas certains de rattraper ces pertes. Nous ressentons d'autant plus le choc que nous ne pouvons plus compter, pour l'amortir, sur les recettes de la vidéo ou des ventes TV.

► Comment voyez-vous la situation évoluer pour les ventes internationales ?

Les vendeurs vont prendre un coup terrible. L'activité pourrait ne pas repartir avant le Festival de Toronto, voire l'American Film Market. La plupart des distributeurs vont avoir en stock des films à sortir pour au moins trois mois, donc le besoin de nouveaux titres ne va pas se faire sentir dans les 12 prochains mois. Pour notre part, notre politique d'acquisition est encore active, car les scripts circulent toujours. Il est possible que nous achetions ou nous engagions en coproduction pendant le confinement. Mais juger la valeur des films devient complexe, nous ne pouvons plus nous appuyer sur des images, des promoteurs ou d'autres éléments concrets.

► Vous comptez profiter d'une adaptation de la chronologie pour avancer l'exploitation V&D de titres comme *La fille au bracelet* et *Le photographe*. Mais vous relancerez *Dark Waters* à la réouverture. Qu'est-ce qui guide ces choix, différents d'un film à l'autre ?

Nous avons l'optimisme d'espérer que les cinémas rouvrent, tous en même temps, au début du mois de juin. Or, notre métier, en tout premier lieu, c'est la salle. Il faut la soutenir et lui proposer des films qui ont encore du potentiel. C'est le cas de *Dark Waters*, pour lequel nous allons donc suivre la chronologie. Une relance marketing sera peut-être nécessaire, surtout digitale. Pour *La fille au bracelet* de Stéphane Demoustier (sorti le 12 février, *Ndlr*) et *Le photographe* de Ritesh Batra (le 22 janvier, *Ndlr*), nous avons en effet demandé des dérogations. Quand les salles vont rouvrir, elles ne vont pas forcément proposer des titres en continuation longue. Il restera peut-être un peu d'exploitation en profondeur, mais il sera impossible de les relancer. C'est aussi le cas pour *La vérité* d'Hirokazu Kore-eda, qui devait sortir le 5 mai en V&D, et dont nous souhaitons avancer la date. C'est d'autant plus crucial que nous ne pouvons pas compter sur des recettes de vidéo physique avant la réouverture des boutiques.



Jean Labadie, Pdg du Pacte.

© THOMAS LAVELLE/CONTOUR BY GETTY POUR LE FILM FRANÇAIS

► Les mesures de soutien, mise en place ou annoncées par les pouvoirs publics, vous semblent-elles suffisantes ?

Pour l'instant, avancer le versement de l'aide au programme demeure une bonne nouvelle pour le secteur. Cela n'est pas suffisant pour Le Pacte, car l'aide est limitée à sept films par an et nous en sortons une vingtaine, mais cela fera toujours une rentrée d'argent bienvenue fin avril. En revanche, nous n'avons aucune nouvelle de la bonification de l'aide à la structure, si ce n'est qu'elle est étudiée. Pour notre part, nous demandons une augmentation conséquente du fonds de soutien des distributeurs qui prendraient

risque de sortir des films en juin et juillet. Car ils seront là vraiment en terrain inconnu. Habituellement, quand nous posons des dates de sortie, nous pouvons nous appuyer sur les références des années précédentes et des marchés saisonniers habituels. Or, là, nous n'avons pas la moindre idée de ce que sera le marché cet été. Pourtant, pour le relancer, il est évident qu'il faudra des films nouveaux, on ne pourra pas s'appuyer sur ceux déjà sortis. ❖

➤ www.lefilmfrancais.com

Le prolongement de cet entretien, où Jean Labadie aborde le rôle de la V&D et SV&D, la stratégie de sorties du Pacte et ses ambitions à la réouverture.

[Cinéma]

Clap: les attaché(es) de presse donnent de la voix

Au-delà de l'impact légal que la situation actuelle entraîne sur leur activité, la nouvelle association le Cercle libre des Attachées de presse de cinéma souhaite une reconnaissance et une prise de conscience des contours particuliers de celle-ci. ■ FRANÇOIS-PIER PELINARD-LAMBERT

Cette initiative, ou cette idée, était dans les tuyaux depuis longtemps. La crise du Covid-19, et ses conséquences radicales, a eu au moins le mérite de fédérer un secteur dont les acteurs n'étaient à ce jour ni organisés, ni représentés au sein des métiers du cinéma en France. "Nous avons décidé de créer Clap car, face à la situation, nous avons senti qu'il fallait que nous soyons solidaires", dit d'emblée Laurence Granec. "Nous sommes un maillon essentiel de la vie d'un film. Et aucun producteur ou distributeur ne peut faire abstraction de notre rôle dans la promotion des films tant en France qu'à l'international. Pourtant,

c'est, par exemple, le seul métier qui ne soit pas encore aujourd'hui représenté dans une des commissions du CNC. C'est symbolique d'une profession qui n'est pas complètement reconnue", poursuit Viviana Andreani. "Un réalisateur dont le premier film a bénéficié d'une forte présence médiatique, quelles que soient ses entrées, a plus de facilité à exister par rapport à la profession ou aux commissions pour son film suivant", note également Laurence Granec.

UNE LETTRE AU CNC

Le Clap, dont Laurence Granec est la présidente, Viviana Andreani la trésorière et Chloé Lorenzi la secrétaire, souhaite "ordonner un

secteur" qui ne l'est pas du tout, notamment au niveau des contrats. Mais réfléchir également aux évolutions profondes que ce métier a connu et va connaître. Dans une lettre envoyée à Dominique Boutonnat, président du CNC, le 24 mars, dont *Le film français* a eu copie, l'association alerte autant sur la situation actuelle que sur un besoin de représentativité de ce métier. "L'idée est de ne pas laisser sur le pavé les plus fragiles d'entre nous. Nous réunissons des professionnel(le)s qui travaillent de façon plus ou moins régulière avec des distributeurs différents. Nous sommes tous impactés de façon très violente. Depuis que les salles ont été fermées, notre activité s'est arrêtée

du jour au lendemain. Nous ne sommes même pas au chômage technique, mais en cessation d'activité. Avec zéro rentrée et pas de chômage. Jusqu'à une reprise non datée de notre travail. Nous avons un tunnel à passer pour continuer à vivre les uns ou les autres, chacuns et chacunes à notre niveau", constate Laurence Granec.

"Nous avons travaillé sur des films dont l'exploitation a été arrêtée ou d'autres qui ne sortiront pas en avril. Et il y a la question de Cannes. Le Festival nous permet aussi d'avoir une visibilité sur notre line-up de fin d'année et sur le début de la suivante. Sans compter ceux ou celles qui travaillent sur l'événementiel cannois" poursuit-elle. "Tout le monde connaît plus ou moins bien notre métier. Cette action n'est clairement pas contre les distributeurs dont nous connaissons les prises de risque", conclut Laurence Granec alors que Viviana Andreani ajoute: "Si des réflexions sont menées autour des évolutions du secteur, de la vie des films, des aides sont débloquées pour les différents maillons de la profession après cette crise, il serait très injuste que nous ne participions pas à ces discussions." À ce jour, le CNC n'a pas répondu, ni accusé réception, à la lettre du Clap. ❖

➤ www.lefilmfrancais.com

retrouvez la liste complète des membres du Clap.

SOUTIEN, SORTIE V&D, AUTEURS

Le CNC adopte trois mesures d'urgence

Dans le contexte de crise liée à l'épidémie de Covid-19, le conseil d'administration du CNC a pris trois nouvelles mesures pour affronter cette période exceptionnelle. La première concerne le compte de soutien automatique. Par dérogation, le soutien normalement prévu pour investir dans des projets à venir, va pouvoir être utilisé par les titulaires d'un compte – producteurs, distributeurs, éditeurs, exploitants – de façon anticipée, jusqu'à 30% des sommes inscrites sur leur compte, pour pallier des besoins de trésorerie. La deuxième est relative aux films programmés en salle après leur fermeture, le 15 mars, que les distributeurs envisagent de sortir directement en vidéo à la demande à l'acte. En ne les sortant pas en salle, les aides du CNC qu'ils ont pu recevoir devraient faire l'objet d'un remboursement. Le président du CNC, Dominique Boutonnat, va pouvoir dispenser producteurs et distributeurs qui en feront la demande. Mais ces derniers ne devront pas déposer que si la sortie V&D est réalisée "en accord avec l'ensemble des autres intervenants du film concerné". À noter que ces films ne généreront pas de soutien. Cette mesure complète celle prise par la loi du 23 mars qui a donné pouvoir au président du CNC d'accorder des dérogations aux films en salle le 14 mars pour des sorties anticipées en V&D à l'acte, dérogeant à la chronologie des médias. Trente-et-une demandes de dérogation ont été validées par le CNC dans ce cas. Enfin, le CNC a permis, avec l'accord du ministre de l'Économie, et celui de la Culture, d'ouvrir le fonds de solidarité nationale, créé pour les TPE et les indépendants, aux auteurs. Ils pourront percevoir l'aide d'urgence forfaitaire de 1 500 € par mois s'ils démontrent que les conséquences de l'épidémie ont particulièrement impacté leur activité, avec une baisse de 70%. Mais l'activité d'un auteur étant particulière, un mécanisme subsidiaire, avec un mode de preuve assoupli de la baisse d'activité, est mis en place. Le CNC a signé une convention avec la SACD qui va instruire les dossiers et verser les sommes. La SACD a déjà créé un fonds de solidarité d'urgence et possède une connaissance fine de la situation des auteurs. Pour Dominique Boutonnat, "le CNC reste constamment mobilisé au service de la filière et du public; chaque fois que les circonstances l'exigeront, nous instruirons de nouvelles mesures pour protéger les entreprises et les créateurs". ❖ Sarah Drouhaud

➤ www.lefilmfrancais.com
retrouvez la liste des 31 films autorisés à sortir en V&D anticipée.

[Bilan 2019]

NOUVELLE ÉROSION DES INVESTISSEMENTS DANS LES FILMS FRANÇAIS

Le bilan du CNC de la production cinématographique agréée en 2019 confirme la baisse des financements des films d'initiative française. ■ SARAH DROUHAUD

Tandis que 2020 se profile comme une année compliquée avec l'arrêt depuis la mi-mars des préparations et tournages, et en partie des postproductions, sans aucune visibilité à ce stade sur un calendrier de reprise, la publication du bilan statistique de la production cinématographique fait état d'une stabilité du nombre d'œuvres produites l'an passé. À haut niveau: 301 films ont ainsi été agréés (un de plus par rapport à 2018), dont 240 d'initiative française (FIF). Avec trois de plus qu'en 2018, il s'agit du plus haut niveau de FIF de la décennie. Le nombre de longs métrages à majorité étrangère étant de 61 (-2). Le nombre de longs métrages coproduits avec l'étranger demeure élevé: 116 titres, dont 61 FIF (contre 63) et 55 à majorité étrangère, avec 35 pays différents. La Belgique restant de loin le premier partenaire de coproduction, à 34 films, suivi de l'Allemagne (14), le Canada (5), l'Italie (4), la Suisse (4), et le Luxembourg (3). Si les investissements pour l'ensemble de la production française agréée sont au global stables par rapport à l'année précédente (-0,8%) à plus de 1,116 Md€, ils poursuivent leur tendance baissière depuis dix ans (1,439 Md€ en 2010). En particulier ceux des FIF qui, eux, diminuent encore de 5,6%, à 903 M€ en 2019. Cette baisse provient des apports français, en reflux de 7,8%, à 820,92 M€, tandis que les étrangers progressent de 24,3%, à 82,51 M€. Dans ce contexte, le devis moyen des FIF s'affaïsse encore de 6,8%, pour s'établir à 3,76 M€, et le devis médian recule de 12,5%, à 2,35 M€. Sur les dix dernières années, le devis moyen a diminué de 4,1% par an. Il était de 5,48 M€ en 2010. L'année a aussi été marquée par l'augmentation du nombre d'œuvres majoritaires françaises dont le budget est inférieur à 4 M€: 161 en 2019 (67,1% des FIF) contre 148 en 2018. Parmi celles-ci, 74 présentent un devis inférieur à 1 M€ (+5). À l'opposé, celles au devis supérieur à 7 M€ sont aussi en légère hausse (36 soit trois de plus). La baisse des investissements en volume provient surtout des chaînes de télévision, en recul de 3%: ils ne représentent plus que 273 M€ (contre au plus haut 389 M€ en 2010), et concernent 171 films (-4), dont 153 FIF. Dans ce montant, c'est toujours la diminution des engagements

de Canal+ qui se fait sentir, de 6,9% en 2019, pour un montant de 106,23 M€ pour un même nombre d'œuvres, 120, dont 109 FIF. Ciné+ a investi 18,73 M€ (+4,1%) dans 124 longs métrages dont 112 FIF. OCS a apporté 26,32 M€ (-3,5%) dans 41 films dont 40 FIF. Les investissements des diffuseurs historiques en clair sont eux stables à 121,9 M€, pour 108 films dont 99 FIF. Six chaînes de la TNT ont injecté un total de "seulement" 8,40 M€. 130 longs métrages (36% des FIF) se sont montés sans aucune chaîne, soit un nombre record sur la décennie. 77% d'entre eux affichent un devis inférieur à 1 M€ et plus de 41% sont des premiers films.

56 LONGS MÉTRAGES DOCUMENTAIRES FRANÇAIS, UN NIVEAU RECORD

Parmi les autres sources de financements, les soutiens du CNC (automatique et sélectif) diminuent de 7,3% à 59,72 M€ (en raison d'un moindre tirage sur l'automatique, le sélectif étant en légère progression) et ceux des régions reculent à 21,90 M€. 175 films ont fait une demande d'agrément provisoire du crédit d'impôt cinéma en 2019, soit cinq de plus qu'en 2018 (72,9% des films agréés). Ce dispositif qui a permis de compenser des baisses d'autres financements continue aussi de renforcer la part des dépenses réalisées en France: 87% des FIF y ont réalisé plus de 70% de leurs dépenses.

Les apports des Sofica accusent un léger recul à 32,86 M€ (-4%). Les mandats d'exploitation ont eux encore diminué, de 11%, pour s'établir à 130,28 M€, le niveau le plus bas de la décennie. À titre de comparaison, ils atteignaient 206,25 M€ en 2010 et jusqu'à 273,76 M€ en 2013. Parmi les 190 FIF qui comptaient des mandats en 2019, 102 ont été montés avec un mandat groupé (62,34 M€, -11,8%), 77 avec un mandat salle (18,15 M€, +9,3%), 18 avec un mandat vidéo (dont le montant total s'effondre à 0,9 M€, -74,8%) et 121 avec un mandat étranger (35,23 M€, -12,1%).

Parmi les 240 FIF, 56 sont des documentaires, soit sept de plus qu'en 2018, le plus haut niveau depuis plus de 25 ans. Avec leur devis moyen de 0,57 M€, ils contribuent à la hausse du nombre de devis de moins de 1 M€. Parallèlement, dix films d'animation sont agréés dont cinq FIF pour un devis moyen de près de 6 M€.

Le renouvellement des talents est toujours assuré avec un niveau stable de premiers (70) et deuxièmes films (54) qui représentent 51,7% de la production d'initiative française, mais avec des devis moyen affaiblis. Autant d'éléments qui viennent confirmer la nécessité de faire évoluer le modèle du financement des films français, prévu dans le projet de loi audiovisuel, reporté à ce stade sine die.

En 2019, les FIF totalisent 4827 jours de tournage sur le territoire français soit une progression de 2,2%. Et ils en ont engendré 1 288 à l'étranger (-15,5%). La durée moyenne d'un tournage de fiction reste inchangée par rapport à 2018, à 34 jours.

Côté postproduction, la plupart des FIF ont effectué leurs travaux dans des laboratoires en France. 19 ont été postproduits à l'étranger, principalement en Belgique. Les travaux de postproduction sont plus souvent réalisés à l'étranger, principalement en Belgique également. 27 des 61 films minoritaires français ont confié leur postproduction à des laboratoires nationaux (39,7% en 2018). Des auditoriums hexagonaux ont également œuvré sur 27 films à majorité étrangère (30 films en 2018). ❖

FINANCEMENT DES FILMS D'INITIATIVE FRANÇAISE (M€)

Investissements français	820,92	-7,8%
Apports des producteurs français	334,36	-7,6%
Apports des Sofica	32,86	-4,0%
Soutien automatique CNC	31,49	-15,2%
Aides sélectives CNC	28,23	+3,3%
Aides régionales	21,90	-10,0%
Apports en coproduction des télévisions	42,89	-2,8%
Préachats des télévisions	220,37	-4,1%
Mandats groupés	62,34	-9,9%
Mandats salle	518,15	+6,6%
Mandats vidéo et mandats TV	0,93	-77,9%
Mandats étrangers (part française)	27,39	-33,5%
Investissements étrangers	82,51	24,3%
dont mandats étrangers (part étrangère)	7,84	+292,2%
TOTAL	903,43	-5,6%

Source: CNC

[Audiovisuel]

LES CHAÎNES TV À J+15 DU CONFINEMENT

Qu'ils soient privés ou publics, les grands groupes de télévision font face à un sursaut de leur activité dans un contexte d'effondrement des recettes publicitaires qui laissera des traces. ■ EMMANUELLE MIQUET

La durée d'écoute de la télévision continue de battre des records pendant la crise sanitaire du Covid-19 (cf. *audiences* p.p. 16-17). Pourtant, l'heure n'est pas aux réjouissances chez les diffuseurs français. Après 15 jours de confinement, la baisse du chiffre d'affaires publicitaire des hertziennes atteindrait en moyenne 65%.

Touchés de plein fouet par la fuite des annonceurs, les groupes TF1 et M6 ont désormais recours au chômage partiel. Chez TF1, il concerne environ un tiers des effectifs, avec un niveau moyen de l'activité de 50%, mais des salaires versés dans leur intégralité, fait savoir le diffuseur, qui prend à sa charge le complément, comme chez M6. Les acteurs privés ont renoncé au versement d'un dividende au titre de l'exercice 2019, ainsi que Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie, y a invité les entreprises qui bénéficient du chômage partiel. Ils réétudieront toutefois cette position dans les prochains mois, en fonction de l'évolution de la situation.

M6 a déjà prévenu que ses filiales de production et de distribution cinéma (SND et M6 Films) et celles de production télé (Studio 89...) étaient affectées par la crise sanitaire. Le groupe a pris des mesures "pour alléger ses coûts", notamment de programmes, "au-delà du report de l'Euro 2020", via des rediffusions par exemple. L'arrêt des tournages a également contraint TF1 à adapter sa grille. Pour maintenir un certain volume de programmes frais, la chaîne propose dorénavant un inédit par soirée, et non plus deux, de la série *Les Bracelets rouges*. Les émissions *Koh-Lanta* et *The Voice* ont été raccourcies, mais la saison 10 de *Profilage* en cours interrompue, en raison d'un problème

d'approvisionnement, selon le diffuseur, et faute d'écrans publicitaires suffisants. Après une soirée d'information le 2 avril, des comédies populaires familiales lui succéderont. Coup d'envoi le 9 avec *Mais où est donc passée la 7^e compagnie ?* En outre, depuis le 23 mars, la diffusion du feuilleton quotidien *Demain nous appartient* a été suspendue, à 19h15 (cf. p.p. 16-17 et p. 6).

Quant à Canal+, qui n'a pas donné suite à nos sollicitations, la lettre de Maxime Saada à la Ligue de football professionnel révélée par *L'Équipe* livre un premier état des lieux, même succinct. Expliquant pourquoi il refuse de payer la prochaine échéance des droits TV de la Ligue 1, suspendue en raison du coronavirus, le président du directoire de Canal+ écrit que "la crise sanitaire affecte durement la quasi-totalité des activités du groupe" : la télévision payante en France, les revenus publicitaires "en chute libre", ainsi que "les activités de télévision à l'international et Studio-canal", "également sévèrement touchés".

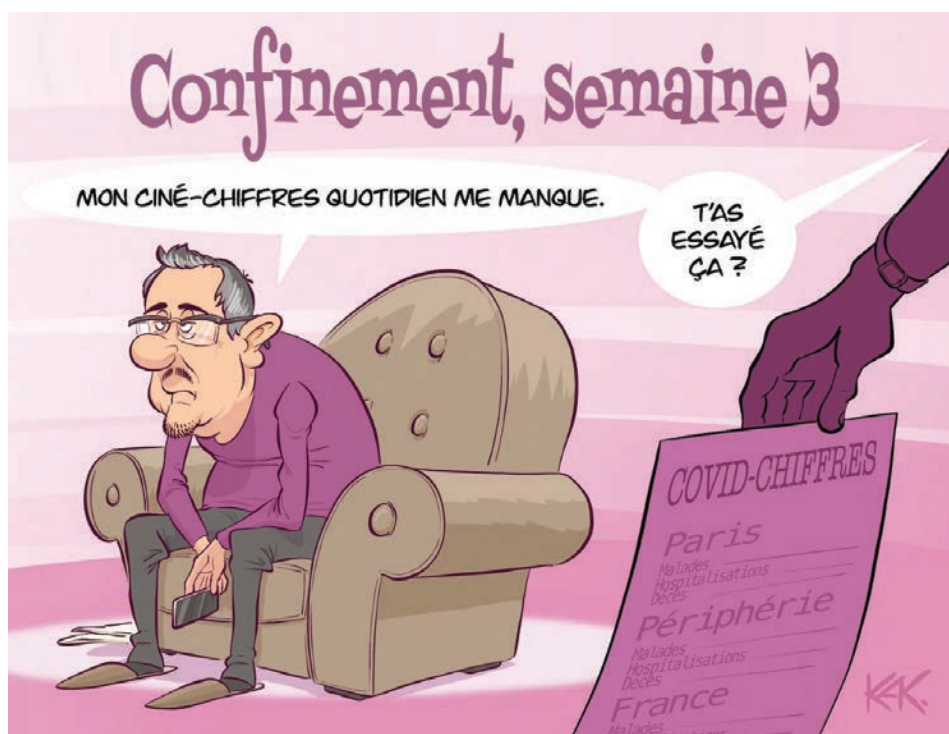
"ASSURER LA CONTINUITÉ DU SERVICE AUPRÈS DE NOS PARTENAIRES"

Chez France Télévisions, la crise du Covid-19 et ses premiers impacts étaient à l'ordre du jour du conseil d'administration du 2 avril (centré sur les comptes 2019 de l'entreprise), jour de notre bouclage. "Comparé aux chaînes privées, nous avons la chance d'avoir la redevance", commente une source interne, en amont de la réunion, mais nous sommes touchés aussi d'un point de vue publicitaire, à hauteur de plusieurs dizaines de millions d'euros". La "moins-value", déjà perceptible en mars, sera "significative" sur avril. Autre impact, après seule-

ment 15 jours de confinement : un surcoût pour les programmes. "Nous avons renforcé l'info, créé des émissions, notamment éducatives" comme sur France 4. "Quelques négociations express" ont en outre été menées pour acquérir des droits de films destinés à la case de cinéma patrimonial française quotidienne lancée sur France 2, à 14h, en plus de ceux détenus par le diffuseur. En parallèle, des économies ont été réalisées avec l'annulation des tournages ou le report d'événements sportifs (Roland-Garros en septembre et les JO d'été en 2021), "donc, pour le moment, le coût de grille est assez stable. Mais pour combien de temps ?" Le mécano est complexe. En 2016, les JO, c'était 660 heures d'antenne sur France Télévisions, qui, en juillet prochain, devra les remplacer par des programmes et en reporter les recettes publicitaires sur le prochain exercice. Dans ces conditions, le budget 2020 du groupe public pourra-t-il encore être à l'équilibre, comme prévu ? Il est trop tôt pour le dire. Cela dépendra de la durée du confinement et, surtout, des conditions de la reprise, que chacun pressent difficiles, au fur et à mesure que les jours passent. Seule certitude, "après la crise sanitaire, plus rien ne sera exactement comme avant", juge notre interlocuteur.

France Télévisions n'a pas déclaré de chômage partiel. Il n'a pas "vocation à le faire", étant financé par des fonds publics. Les filiales france.tv studio (production), france.tv distribution, et france.tv publicité, qui génèrent des recettes commerciales, pourraient l'être en revanche. "Ce n'est pas tranché. Nous attendons des précisions sur les modalités d'application." En cette période exceptionnelle, "le premier service qu'on peut rendre à nos partenaires, producteurs et auteurs, c'est d'assurer la continuité du service, en signant des contrats (dématérialisés en la circonstance)...", estime par ailleurs France Télévisions. Le groupe, qui ne remet pas en cause ses investissements par genre, vient d'acter une aide à la trésorerie pour la filière audiovisuelle (notamment en réduisant les délais de paiement) ainsi qu'un soutien à la finalisation des productions à travers une prise en charge partielle des surcoûts générés par la crise. 2021 sera pire, relève l'un d'entre eux, puisque les obligations d'investissement des diffuseurs sont calculées sur leur CA de l'année précédente. À cette échéance, il aurait fallu que les plateformes puissent prendre le relais des chaînes, poursuit-il. Or, avec le report de la loi sur l'audiovisuel sine die, dont dépend leur contribution au financement des œuvres, cette perspective s'éloigne chaque jour un peu plus. ❖

L'HUMEUR DE KAK.



NOMINATION

CNC : Valérie Bourgoïn promue directrice de l'audiovisuel

C'est sans surprise que Valérie Bourgoïn succède à Vincent Leclercq, nommé directeur de la transformation le 1^{er} mars dernier. La nouvelle directrice de l'audiovisuel avait rejoint le CNC en 1986, en qualité de chargée de mission pour les nouvelles technologies avant de prendre, en 1995, la responsabilité du département animation de la Direction de l'audiovisuel. À compter de 2006, à la tête du service du jeu vidéo et de la création numérique, elle se consacre notamment à la mise en place et au suivi du crédit d'impôt dédié au jeu vidéo. Valérie Bourgoïn occupait, depuis 2014, le poste de directrice adjointe de la Direction de l'audiovisuel et de la création numérique. "La nomination de Valérie vient consacrer un parcours exemplaire au sein du CNC. Sa parfaite connaissance du secteur audiovisuel, de ses acteurs et de ses enjeux, ainsi que son aptitude à manager les équipes de la direction, constitueront un atout essentiel pour concevoir et mettre en œuvre les différentes réformes qu'appelle l'avenir de la filière", commente le président du CNC, Dominique Boutonnat, dans un communiqué. ❖ S. D.

[Fiction]

“UN SI GRAND SOLEIL” FACE À LA PANDÉMIE

Le feuilleton de France 2 a été interrompu, comme ses homologues. Cette mécanique bien huilée s'adapte et prépare la suite... ■ FRANÇOIS-PIER PELINARD-LAMBERT



Le tournage d'Un si grand soleil dans les studios de Vendargues.

Grand choc pour les 3,7 millions de fidèles d'Un si grand soleil le 13 mars. La diffusion de leur rendez-vous quotidien s'est interrompue avec l'épisode 405. Les studios de 16 000 m² à Vendargues, près de Montpellier, sont au point mort. "Il a fallu déjà penser à l'arrêt de travail de 250 personnes. De plus, il ne s'agit pas d'une cessation d'activité, mais d'une mise en pause. C'est ce qui rend la situation plus complexe. Avec beaucoup d'inconnues dans l'équation. Comme nous nous sommes arrêtés les premiers, nous avons été en mesure de faire les dernières opérations de maintenance, de ne rien quitter en catastrophe. Les studios sont en état de marche. Le redémarrage devrait donc se faire de façon assez fluide. Le fait de posséder notre propre outil de production facilitera les choses. Avec un bénéfice inattendu. Cette pause nous offre un peu d'espace pour réfléchir à ce que nous allons raconter, explique Toma de Matteis, qui produit Un si grand soleil. Nous avons l'avantage énorme, par rapport à Plus belle la vie, de ne pas avoir fait le choix narratif, d'être accroché à l'actualité, à un quotidien du réel. Nous en sommes affranchis. Mais d'un autre côté, ce que nous vivons va forcément marquer l'inconscient collectif et ne pourra pas exister du tout au sein de notre série." Et ajoute: "Nous poursuivons l'écriture des séquences, des dialogues. Nous n'avons pas besoin d'écrire à la vitesse habituelle. Mais il n'est pas question de 'sur-écrire' non plus. Avec un mois de diffusion en moins, à minima, les arches narratives seront forcément différentes de celles prévues. Nous ajustons. En parallèle, nous effectuons un travail de fond sur ce que nous allons raconter dans notre troisième saison."

15 À 20 ÉPISODES EN RÉSERVE

La production a entre 15 et 20 épisodes inédits en réserve. Il faut à peu près deux mois entre la base de ce qui s'écrit et ce qui se tourne au final. La programmation ne pourra donc redémarrer avec des épisodes totalement frais. En attendant, pour assurer le lien privilégié avec les téléspectateurs, les réseaux sociaux, déjà très mobilisés en période "normale" sont sollicités. Sur les comptes officiels de Un si grand soleil (Facebook, Instagram, Twitter), on trouve actuellement nombre de Q&A, bêtisiers, best of, jeux et quiz. Dans les jours à venir, s'ajouteront une playlist thématique, les recommandations de livres, séries, films ou des tutos d'activités à faire à la maison proposés par les acteurs, mais aussi des messages, de solidarité et de santé publique par exemple. Reste la question de l'impact économique de cet arrêt. "Il est complexe de le calculer aujourd'hui. Je ne peux pas me contenter de faire une addition en transposant la réalité des coûts habituels d'une journée. Et de décréter par des multiplications que ce sera le coût final. La réalité du surcoût dépendra évidemment de la longueur de l'arrêt. Il faudra voir aussi comment le diffuseur, le CNC va accompagner ensuite la production. Nous restons très vigilants. Je crois que la vie des producteurs n'est que la gestion de problèmes permanents. Là, ce sont des problèmes XXL!, conclut Toma de Matteis. ❖

www.lefilmfrancais.com
@ retrouvez l'entretien avec Toma de Matteis

[Cinéma]

Les festivals de San Sebastián et Zurich créent un marché

Les deux manifestations, qui devraient avoir lieu à la rentrée 2020, entendent ouvrir leurs portes à des productions n'ayant pu vivre à l'international en raison de la pandémie de coronavirus. ■ VINCENT LE LEURCH

Le Zurich Film Festival (ZFF) et le Festival de San Sebastián (SSIFF) viennent d'annoncer la création d'un marché commun à destination des films n'ayant pu exister à l'international ce printemps 2020 en raison de la pandémie de coronavirus. "Les deux festivals organiseront ainsi pour la première fois un marché et présenteront aux acheteurs du monde entier des films qui auraient normalement dû être projetés dans d'autres manifestations comme SXSW ou Tribeca", peut-on lire dans un communiqué commun aux deux rendez-vous. "Le marché entend aider les projets au financement indépendant à trouver un distributeur, reprend le communiqué. L'initiative lancée en commun par le ZFF et le SSIFF est soutenue par CAA Media Finance, qui s'engage à réunir, au cours des deux festivals, les agences, les entreprises de vente, les distributeurs, les financiers et les acheteurs du monde entier. Des sociétés indépendantes de renom, comme Wild Bunch et Film Nation, soutiennent également le projet." Les deux directeurs de Zurich et de San Sebastián dévoilent leurs intentions. "Nous vivons une situation disruptive qui ébranle le paysage traditionnel des festivals et représente une menace pour le cinéma indépendant, explique Christian Jungen (ZFF). Des films prometteurs n'ont pas pu être présentés en Première, bien que leurs cinéastes l'aient mérité. C'est pourquoi nous sommes heureux de les aider et montons au créneau, avec nos amis de San Sebastián, pour organiser des séances de présentation. C'est précisément dans ces temps difficiles qu'il est important de renforcer le cinéma indépendant et d'aider les films à se présenter pour la saison des récompenses. Zurich, en tant que place financière mondiale, est prédestiné à héberger un marché du film. La ville dispose d'une excellente infrastructure, et les visiteurs peuvent y traiter leurs affaires dans un cadre détendu." Le ZFF aura lieu du 24 septembre au 4 octobre.



San Sebastián (photo) et Zurich, devraient faire marché commun entre les 18 septembre et 4 octobre.

De son côté, José Luis Rebordinos (San Sebastián) explique: "Pour le Festival du film San Sebastián, la santé des collaborateurs de la branche et des spectateurs est une priorité. Mais nous travaillons d'arrache-pied pour que notre édition 2020, qui devrait se tenir du 18 au 26 septembre, devienne réalité. Si, avec l'autorisation des pouvoirs publics, notre festival peut avoir lieu dans des conditions normales, alors nous voulons saisir l'opportunité de diffuser des films sélectionnés par d'autres manifestations mais qui n'ont pas pu être présentés. Nous voulons les faire découvrir au public, aux acheteurs et aux distributeurs. Parallèlement, nous voulons faire connaître notre festival aux professionnels des grandes entreprises cinématographiques du monde, avec son programme et ses activités réservées à l'industrie internationale du film." Les détails de ce nouveau marché seront connus ultérieurement. ❖

DIXIT

F O R M A T I O N

DÉVELOPPER ET PRODUIRE UNE SÉRIE TV INTERNATIONALE

FOURNIR LES OUTILS ET LES MOYENS
DE RÉFLEXION POUR PRODUIRE DES
SÉRIES TV INTERNATIONALES.

DU 16 AU 19
JUN 2020

FORMATION À DISTANCE EN CAS DE CONFINEMENT

Formation éligible au financement par votre
Opcv si critères acquis.

Formation conventionnée
pour les artistes-auteurs (AFDAS).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La production de séries TV internationales ne revient ni à fabriquer un « gros long métrage » et encore moins à tenter d'exporter une série française traduite en anglais. Le cursus de ce stage est de fournir les outils et les moyens de réflexions pour générer des productions capables d'être financées, vendues et diffusées à l'international, et ce dans le cadre d'une approche pragmatique et opérationnelle. Plus généralement de proposer un modèle économique optima afin de permettre soit d'initier des séries internationales, soit de participer à leurs coproductions.

FORMATION DIRIGÉE PAR

GEORGES CAMPANA, Producteur de télévision. Fondateur de BREAKOUT FILMS, société de production, spécialisée dans les projets internationaux.

LES THÉMATIQUES ABORDÉES

- Les produits, les enjeux, les budgets
- La phase de développement
- Les acteurs du marché international et leurs politiques
- Les diffuseurs historiques, les plateformes, les aides...
- Cas pratiques

POUR POSTULER OU POUR PLUS D'INFORMATIONS :

<http://www.dixit.fr/formations>

ADRESSE DE LA FORMATION : DIXIT Formation - 35, rue de Châteaudun - 75009 Paris

Contact : formation@dixit.fr - Tél.: +33 6 85 62 41 87

LA TRIBUNE

PASCAL ROGARD

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET COMPOSITEURS DRAMATIQUES (SACD)

“Le grand retour du service public”



© L.N. PHOTOGRAPHERS POUR LA SACD

“Des mains qui chaque soir claquent fort aux fenêtres pour remercier tous les personnels soignants, des messages de sympathie collés sur les poubelles pour féliciter les éboueurs... si cette crise est un révélateur, c’est bien celui du rôle crucial que jouent les services publics dans nos vies. Certains l’avaient sans doute oublié un peu vite mais la dramatique crise que nous traversons s’est chargée de nous le rappeler. Comme, espérons-le, elle nous le rappellera à l’égard de notre audiovisuel public.

“Il y a de quoi être fier du service public de l’audiovisuel, de France Télévisions comme de Radio France, qui, toutes deux, jouent un rôle exemplaire et citoyen.

“En quelques jours, France 4, dont le sort avait été scellé par le gouvernement et qui devait fermer ses portes dans cinq mois, est devenue plus que jamais indispensable et incontournable auprès des enfants et des familles. C’est la plus grande école de France.

“Gratuite, disponible partout sur le territoire auprès de tous les enfants, sans encombrer les réseaux internet, cette chaîne devra survivre à la crise pour maintenir sur le paysage hertzien, qui a, pour l’occasion, retrouvé une nouvelle jeunesse, une offre spécifique, de haut niveau et dédiée aux enfants. Sa fermeture serait un entêtement incompréhensible.

“Le cinéma a également trouvé toute sa place dans la construction de cette nouvelle offre de programmes du service public par temps de crise. Chaque après-midi, la programmation sur France 2 d’un classique du cinéma met à l’honneur le patrimoine français et connaît des succès d’audience qui ne se démentent pas. Alors que le cinéma faisait de plus en plus défection dans les grilles de programmes à la télévision, son retour en force sur le service public à l’occasion de cette crise devrait inviter tous les responsables et les professionnels à en tirer des leçons. Même s’il faudra être en mesure de pouvoir diversifier les films proposés et de soutenir la création la plus récente et la plus audacieuse, une réalité s’impose : le cinéma a bien toute sa place à la télévision, en non-linéaire comme en linéaire.

“Le service public assume aussi ses responsabilités à l’égard des auteurs. Face à l’inquiétude légitime manifestée par les scénaristes et mise en avant par la SACD, France Télévisions a pris deux engagements forts à l’égard des créateurs : assurer la continuité ou la reprise, quand elles avaient été stoppées, des étapes et phases d’écriture des fictions et séries, qu’elles soient produites par France TV Studio ou commandées à des producteurs indépendants ; confirmer les conventions d’écriture déjà engagées et les paiements aux auteurs.

“Ne l’oublions pas, dans cette période compliquée pour tous, les auteurs sont en première ligne. Ne bénéficiant pas du régime de l’intermittence et de l’indemnisation du chômage, l’arrêt de leur activité risque de les priver tout simplement de revenus. À côté du fonds de solidarité d’urgence

pour les auteurs les plus fragiles créé par la SACD, dès la mi-mars, et avant d’autres initiatives l’engagement de France Télévisions scelle un peu plus encore le partenariat entre le service public et les auteurs.

“Mais, n’est pas service public qui veut ! Et si les tentatives de Canal+ de passer pour le chevalier blanc en proposant l’accès gratuit à ses services ont sans doute été un joli coup de promotion, elles sont très éloignées de l’idée du bien commun et des principes de solidarité. En l’occurrence, c’est avec les biens des autres et avec des droits qu’il n’avait pas, que la générosité du groupe payant s’est exercée, en s’asseyant sur tous les principes et toutes les règles, sur le respect de son autorisation auprès du CSA comme sur celui du droit d’auteur ou de la chronologie des médias.

“Cela fait beaucoup pour un groupe audiovisuel qui, jusqu’alors, faisait de la lutte contre la piraterie l’un de ses combats principaux. Face à cette manœuvre de flibustier qui dévalorise les financements des autres financeurs de l’œuvre, on peut comprendre et partager la colère des chaînes gratuites, M6 et TF1 mais aussi de France Télévisions qui vient de demander à juste titre une réparation financière pour les préjudices causés.

“Puisque celui qui a aussi contribué à empêcher toute souplesse à la chronologie des médias semble désormais nous inviter à braver toutes les règles, profitons-en et acceptons ce défi de revoir les contraintes qui pèsent sur la diffusion des films mais faisons-le de façon aussi civilisée qu’audacieuse.

“Construire un nouveau système n’implique pas forcément de passer l’ancien par pertes et profits car rappelons-le, le principe de la chronologie, associé à des exclusivités, est l’un des moteurs du financement du cinéma et de sa diversité. Mais, quand la mise en œuvre de ce principe le pousse à créer des rigidités incompréhensibles, d’ailleurs dommageables pour les cinéastes comme pour le public, à faire disparaître des films des fenêtres d’exploitation pendant de longs mois, à ne plus respecter la neutralité technologique, l’heure doit être à l’évolution et au changement.

“Remettre en marche le cinéma français au sortir de cette grave crise nous imposera de suivre un chemin de crête, entre l’exigence de revoir enfin des règles surannées et la continuité de défendre des principes qui sont au cœur du financement et de la diffusion du cinéma français. Bref, s’inscrire dans une démarche d’intérêt général et même de service public.” ❖

LA TRIBUNE

DIDIER HUCK

PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES INDUSTRIES TECHNIQUES DU CINÉMA, DE L'AUDIOVISUEL ET DU MULTIMÉDIA (FICAM)

“Pour un soutien fort, solidaire et urgent aux filières cinéma et audiovisuel”

“Les industries techniques ont pour particularité d'être totalement dépendantes. Elles dépendent en effet d'un donneur d'ordre puisqu'elles concourent à la fabrication d'une œuvre qu'elles n'exploitent pas.

“De fait, pour tout programme ou œuvre (émission en plateau, magazine, documentaire, film, fiction, publicité, etc.), les producteurs font nécessairement appel à des prestataires techniques (ou recourent à leurs moyens internes, le cas échéant) pour mener à bien leur projet, et ce à tous les stades de la production.

“Ces prestataires techniques, qui sont sollicités dès le tournage d'un programme pour répondre à des besoins matériels (location de caméras, mise en place de régies mobiles, location de studios), sont également appelés pour les opérations de postproduction du contenu, telles que le montage, l'étalonnage, le mixage, la postsynchronisation, les bruitages, la location d'auditorium, les effets visuels numériques, le doublage et le sous-titrage.

“On le voit, les industries techniques constituent un maillon essentiel de la chaîne de l'image et du son, mais sont en état de dépendance vis-à-vis des producteurs.



© FICAM

“Pas d'industries techniques, c'est donc pas de tournages, pas de retransmissions sportives ou de défilé du 14 juillet, pas de postproduction son et image, pas de doublage, pas d'effets spéciaux, pas de transmission aux salles de cinéma ou aux chaînes de télévision...

“Économiquement, c'est un secteur qui représente un peu moins de 1,1 milliard d'euros de chiffres d'affaires en 2019, et c'est un chiffre en baisse depuis 2010.

“Le segment des industries techniques compte près de 400 entreprises qui ont une activité économique régulière, et le secteur est caractérisé par quelques grandes sociétés structurantes entourées de très nombreuses petites structures.

“Le CA moyen en 2018 était de l'ordre de 6 millions d'euros par société, il a fortement baissé puisqu'il s'élevait à 6,4 millions en 2017 et il existe de forts écarts entre les entreprises. Ainsi près de 87% d'entre elles réalisent un CA de moins de 10 millions, et pour près de la moitié, il est compris entre 1 à 5 millions d'euros.

“Selon les résultats d'une étude réalisée par la Ficam, 50% des entreprises emploient entre 1 et 9 salariés permanents en 2018 (contre 47,1% en 2017) et 36,7% d'entre elles comptent entre 10 et 49 permanents (contre 41,5% en 2017).

“Cette industrie emploie à elle seule plus de 16 000 intermittents et 7 000 permanents.

“C'est aussi un secteur qui se doit en permanence d'innover et donc d'investir pour être toujours à la pointe de nouvelles technologies réclamées par les réalisateurs comme par les diffuseurs. Les investissements, essentiellement pour l'achat de nouveaux matériels, représentent 7% du CA des entreprises.

“L'annulation et le report des tournages a donc entraîné immédiatement un manque à gagner qui aura un impact dans plusieurs semaines sur les activités de postproduction son et image. Les tournages étrangers, prévus grâce à l'attractivité de nos crédits d'impôt, sont retardés ou annulés. Bien sûr, des reports seront mis en œuvre, mais ces derniers risquent de créer de réels problèmes de capacité dès août-septembre (trop de prestations dans un temps trop restreint). Le secteur du doublage est lui aussi impacté, plus aucun doublage n'a lieu.

“Les annulations de tournages de publicité ont, outre les activités tournage et postproduction, un impact sur le secteur français des VFX, dont 70% du CA est réalisé dans le domaine de la publicité.

“C'est bien sûr la même chose pour les prestataires diffusant les films auprès des salles, celles-ci étant toutes fermées.

“Nous avons demandé aux entreprises membres de la Ficam d'évaluer les conséquences financières des reports, annulations ou aménagements de leurs activités. Les premiers chiffres, qui commencent à remonter, sont tout simplement effarants. La fragilité du secteur est connue, il ne se relèverait pas d'un sinistre généralisé.

“La particularité de notre secteur au sein du cinéma ou audiovisuel est qu'il ne bénéficie pas de compte de soutien. À ce titre, les premières mesures positives annoncées par le CNC comme la mobilisation par anticipation du fonds de soutien et le paiement accéléré des soutiens ne concernent pas les industries techniques.

“Aussi, nous demandons la mise en place immédiate de mesures pour les industries techniques du cinéma et de l'audiovisuel qui sont un des maillons sensibles du secteur dont le CNC a toujours été le garant, mais aussi pour l'ensemble des secteurs car nous devons tous être solidaires. Il est important qu'un signal fort soit envoyé dès maintenant par les pouvoirs publics. Plus globalement, la solidarité entre nos secteurs doit se concrétiser par la création d'un fonds de soutien transversal qui apparaît comme une nécessité, que ce soit pour l'immense majorité des entreprises désormais sans aucune activité, celles ayant pu maintenir (jusqu'à quand?) une activité souvent de l'ordre de 10% de la normale, et celles qui devraient investir pour aménager l'organisation du travail mais qui n'en ont pas les moyens.

“Le chiffre d'affaires perdu ne pourra pas être retrouvé, et il faudra veiller à réguler, en particulier pour la fiction TV et le cinéma, mais aussi pour le sport, la période de reprise de façon à répartir aux mieux les capacités humaines et techniques. Les organisations professionnelles sont alertées et travaillent de concert sur ces questions.” ❖

LE CAHIER FILMS

TÉLÉVISION

INFORMATIONS

Tous les tournages présentés ici sont interrompus, de même que les postproductions. Les dates de PAD sont celles prévues avant les mesures de confinement.

☉ Tournée en 28 jours au mois de février à Angoulême et sa région, *3615 Monique* est une série de 10x26 minutes qui sera diffusée sur OCS. L'histoire, imaginée par les auteurs Armand Robin et Emmanuel Poulain, se déroule dans la France des années 1980. Du fin fond de leur banlieue parisienne, trois étudiants, campés par Noémie Schmidt, Arthur Mazet et Paul Scarfoglio, ont une idée révolutionnaire qui va contribuer à la désinhibition sexuelle de tout un pays... au risque de fragiliser leur amitié. Anne Charrier, Vanessa Guide, Bruno Paviot et Rio Vega sont également au générique de cette comédie réalisée par Simon Buisson. Une coproduction Mon Voisin Productions et Qui Vive! soutenue par la région Nouvelle-Aquitaine et le département de la Charente.

© FABRIEN CAMPOREDE POUR OCS

LA PRODUCTION FRANÇAISE EN COURS

S: série T: téléfilm M: minisérie
U: unitaire
Les productions en rose apparaissent pour la première fois dans cette rubrique.

EN PRÉPARATION

- > **L'aigle de sang** (France 3, U, 90') de Christophe Douchand.
- > **Crimes parfaits** (France 3, S, saison 3, 52')
Ivresse des profondeurs.
L'homme est une femme comme les autres de David Ferrier.
- > **Les petits meurtres d'Agatha Christie** (France 2, S, 90')
La nuit qui ne finit pas. La chambre noire de Nicolas Picard-Dreyfuss.
- > **Les sandales blanches** (France 3, U, 90') de Christian Faure.

EN TOURNAGE

- > **Alexandra Ehle** (France 3, S, 90')
La peste n°6 de Magali Richard- Serrano.
- > **Alger confidentiel** (Arte, S, 4x45') de Frédéric Jardin.
- > **Les aventures du jeune Voltaire** (France 3, M, 4x52') d'Alain Tasma.

- > **Camping Paradis** (TF1, S, 2x45')
Les Bleus font du ski n°87/88 de Laurent Ournac.
- > **Hippocrate** (Canal+, S, saison 2, 8x52') de Thomas Lilti.
- > **Je te promets** (TF1, S, 12x52') d'Arnaud Selignac, Renaud Bertrand.
- > **Lucas a disparu** (M6, U, 90') de Bruno Garcia.
- > **Maroni** (Arte, S, saison 2, 6x45') d'Olivier Abbou.
- > **Mytho** (arte, S, saison 2, 6x52')
épisodes 1 à 6 de Fabrice Gobert.

EN POSTPROD

- > **Alexandra Ehle** (France 3, S, 90')
La survivante n°5 de François Basset.
- > **Avis de tempête** (France 3, U, 90') de Bruno Garcia.
- > **Black and White** (France 3, M, 4x52') de Moussa Sene Absa.
- > **Capitaine Marleau** (France 3, S, 90')
L'arbre aux esclaves. La reine des glaces n°21 de Joséée Dayan.
- > **100% bio** (France 3, U, 90') de Fabien Onteniente.
- > **Cheyenne et Lola** (OCS, S, 8x52') d'Eshref Reybrouck.
- > **Comme un père** (M6, U, 90') de Stéphanie Pillonca.

- > **Commissaire Magellan** (France 3, S, 90')
Le bonheur des autres n°36 de Grégory Ecale.
- > **Coup de foudre à Bangkok** (TF1, U, 90') de Chris Briant (*zoom*).
- > **Crime à** (France 3, S, 90')
Crime à Saint-Affrique de Marwen Abdallah.
- > **De Gaulle, l'éclat et le secret** (France 3, S, 4x52') de François Velle.
- > **Derby Girl** (france.tv/slash, S, 10x20') de Nikola Lange.
- > **Disparition inquiétante** (France 2, S, 90')
Une affaire personnelle n°2 d'Arnaud Mercadier.
- > **Dix pour cent** (France 2, S, saison 4, 6x52') d'Antoine Garceau, Marc Fitoussi.
- > **En thérapie** (Arte, S, 35x26') d'Éric Toledano, Olivier Nakache, Mathieu Vadepied, Pierre Salvadori, Nicolas Pariser.
- > **Faux semblants** (France 2, U, 90') d'Akım Isker.
- > **No Man's Land** (Arte, S, 8x45') d'Oded Ruskin.
- > **La flamme** (Canal+, S, 9x26') de Jonathan Cohen, Jérémie Galan.
- > **La fugue** (France 2, U, 90') de Xavier Durringer.
- > **La garçonne** (France 2, S, 6x52') de Paolo Barzman.

- > **L'homme que j'ai condamné** (M6, S, 4x52') de Laure de Butler.
- > **Infidèle** (TF1, S, saison 2, 52')
épisodes 1 et 2 de Didier Le Pêcheur.
- > **Le mensonge** (France 2, M, 4x52') de Vincent Garençq.
- > **Meurtres à Albi** (France 3, U, 90') de Delphine Lemoine.
- > **Meurtres à Cognac** (France 3, U, 90') d'Adeline Darraux.
- > **La mort est dans le pré** (France 3, U, 90') d'Olivier Langlois.
- > **Nina** (France 2, S, saison 6, 52')
épisodes 51 à 54 d'Éric Le Roux
épisodes 51 et 56 de Jérôme Porthault.
- > **Ovni(s)** (Canal+, S, 12x30') d'Antony Cordier.
- > **Paris Police 1900** (Canal+, S, 8x52') de Julien Despaux.
- > **Parlement** (france.tv, S, 10x26') d'Émilie Noblet, Jérémie Sein.
- > **Possessions** (Canal+, S, 6x52') de Thomas Vincent.
- > **T'en fais pas, j'suis là** (France 2, U, 90') de Pierre Isoard.
- > **3615 Monique** (OCS, S, 10x26') de Simon Buisson.
- > **Une étoile est morte** (France 3, S, 52')
n°6 de François Guérin.

➤ www.lefilmfrancais.com
Retrouvez tous les films sur notre site dans la rubrique Toute la production-Production TV

Pour annoncer vos films dans cette rubrique, adressez vos informations et vos documents 15 jours avant parution à Jimmy Jouve au 01 70 36 43 74 (jimmy.jouve@lefilmfrancais.com).

LES NOUVELLES FICTIONS

EN PRÉPARATION

> L'aigle de sang

Unitaire, 90', France 3.
réal. : Christophe Douchand.
scén. : Anthony Maugendre, Laurent Vachaud.
prod. : Thalie Images. prod. dél. : Julie Lafore, Stéphane Moatti. productrice : Julie Lafore.
dir. prod. : Marie-Anne Leverbe. régie : Frédéric Brouard. 1^{er} ass. : Olivier Breton.
scripte : Dominique Arcé. casting : Pierre-François Créancier. photo : Philippe Lardon.
son : Philippe Bouchez. costumes : Nathalie Chesnais. décors : Sylvie Lobez.
montage : Caroline Lefevre.
musique : Arno Alyvan. tournage : Granville, Chausey. début : 16 mars 2020, repoussé à une date indéterminée.
int. : Florence Pernel, Raphaël Lenglet.
En Normandie, une ex médecin légiste, devenue romancière à succès, et un lieutenant de police s'associent pour enquêter sur un meurtre dont la mise en scène rappelle les anciens rites vikings.

> Crimes parfaits

Série, saison 3, 52', France 3.
réal. : David Ferrier.

Ivresse des profondeurs (ép. 1),

L'homme est une femme comme les autres (ép. 2), scén. : Marie-Anne Le Pezennec.
prod. : France.tv Studio (Salsa Prod.). coprod. : BE films, RTBF. prod. exé. : Caroline Lassa.
dir. prod. : Vincent Berholz. régie : Yoan Jarton. 1^{er} ass. : Benoît Baraquin. casting : Laure Cochener. photo : Thierry Deschamps.
son : Yves Levêque. costumes : Christel Birot.
décors : Laure Cotin. montage : Nathalie Langlade. tournage : La Rochelle.
début : 13 avril 2020, déplacé courant mai.
int. : Julie Ferrier, Sophie de la Rochefoucauld, Wendy Nieto, Juliette Petiot, Mathieu Madénian.
Le corps d'une femme gisant dans son entrée... Un clochard qui boite... Un bar de plage ensoleillé qui dissimule de lourds secrets et voilà la Capitaine Louise Bonne aux prises avec le harcèlement au travail, mais pas forcément exercé par qui l'on croit...-

> Les petits meurtres d'Agatha Christie

Série, 90', France 2.
réal. : Nicolas Picard-Dreyfuss.
La nuit qui ne finit pas (ép. 1), scén., adapt. : Flore Kosinetz, Hélène Lombard, d'après *La nuit qui ne finit pas* d'Agatha Christie.
La chambre noire (ép. 2), scén., adapt. : Thomas Mansuy, Hélène Montane, inspiré par les œuvres d'Agatha Christie.
prod. : Escal Films. prod. dél. : Sophie Révil, Denis Carot. prod. exé. : Laurent Chiomento.
régie : Julien Villette. 1^{er} ass. : Cédric Bernard.
scripte : Élodie Jauffret. casting : Michaël Laguens. photo : Bertrand Mouly. son : Philippe Fabbri. costumes : Céline Guignard. décors : Moundji Couture. montage : Céline Cloarec, Pascale Arnaud. musique : Stéphane Moucha.
tournage : Hauts de France début : 16 mars 2020, déplacé courant mai. Pad : août 2020.
int. : Arthur Dupont, Émilie Gavois-Kahn, Chloé Chaudoye.
Adaptation dans les années 1970 de plusieurs œuvres d'Agatha Christie (éd. Le Masque).

> Les sandales blanches

Unitaire, 90', France 3.
réal. : Christian Faure. scén. : Christian Faure, Michaël Ollivier. adapt. : du roman de Malika Bellaribi Le Moal, *Les sandales blanches* (éd. De la Loupe). prod. : Eloa Prod.
prod. dél. : France Zobda, Jean-Lou Monthieux.
dir. prod. : Stéphane Guéniche.
régie : Frédéric Bellée. 1^{er} ass. : Nicolas Baldino.
scripte : Nathalie Alquier. casting : Sandie Perez.
photo : Pascal Gennessieux. son : Arnaud Lavaleix. costumes : Éric Perron. décors : Ann Chakraverty. montage : Emmanuelle Labbé.
musique : Krishoo Monthieux.
tournage : Paris et sa région. début : 5 avril 2020, repoussé à une date indéterminée.

int. : Amel Bent, Naidra Ayadi, Alicia Hava, Mhamed Arezki, Stéphane Rideau.
L'histoire de Malika, surnommée la diva des banlieues.

EN TOURNAGE

> Alexandra Ehle

Série, 90', France 3.
réal. : Magali Richard-Serrano.
La peste (ép. 6), scén. : Elsa Marpeau.
prod. : Carma Films. prod. dél. : Christophe Carmona, Clémentine Vaudaux. prod. exé., dir. prod. : J.-Claude Marchant. 1^{er} ass. : Carole Amen. photo : Dominique Fausset. son : Pascal Armant. costumes : Mélanie Gautier. décors : Boris Piot. montage : Romain Namura. tournage : Bordeaux et région Nouvelle-Aquitaine.
début : 11 mars 2020. int. : Julie Depardieu, Bernard Yerlès, Xavier Guelfi, Quentin Baillot, Sophie Le Tellier, Sara Martins, Émilie Lehuraux, Thomas VDB, Alexis Loret, Catherine Allégret.
Alex enquête sur un cadavre d'un homme recouvert de pustules. Un homme mort de la peste.

> Les aventures du jeune Voltaire

Minisérie, 4x52', France 3.
réal. : Alain Tasma. scén. : Alain Tasma, Georges-Marc Benamou, Henri Helman.

prod. : Siècle Prod. coprod. : Umedia Prod. Services. prod. dél. : Georges-Marc Benamou.
prod. exé. : Frédéric Bruneel. dir. prod. : Sophie Casse. régie : Stéphane Guillemet.
1^{er} ass. : Marie Levent. scripte : Cathy Mlakar. casting : Sebastian Moradiellos. photo : Glynn Speckaert. son : Pascal Jasmes. costumes : Florence Clamond. décors : Denis Mercier.
montage : Philippe Bourguell (ép. 1 et 2), Damien Keyeux (ép. 3 et 4). tournage : France, Belgique.
début : 17 février 2020.
int. : Thomas Solivères, Bernard Le Coq, Christa Theret, Éric Caravaca, Hippolyte Girardot, Thibault de Montalembert, Constance Dollé, Valérie Bonneton, François Marthouret.
Un biopic sur Voltaire.

> Camping Paradis

Série, 2x45', TF1.
réal. : Laurent Ournac.
Les bleus font du ski (ép. 87/88), scén. : Laurent Mondy, Marie Mouazan.
prod. : JLA Prod. prod. dél. : Jean-Luc Azoulay.
prod. exé. : Bernard Paccalet. producteur : Richard Berkowitz. dir. prod. : Olivier Guedj.
régie : Nicolas Fournier. 1^{er} ass. : Laurent Bourdier. scripte : Samantha Tel. photo : Olivier Guarguir. son : Lionel Dousset. costumes : Nathalie de Bellevale. décors : Julien Dreaan.
musique : Frédéric Porte. tournage : Morzine

et ses environs. début : 10 mars 2020.
int. : Laurent Ournac, Patrick Guérineau, Thierry Heckendorn, Candie, Patrick Paroux, Philippe Lavié, Éric Franquelin, Cannelle Helgey, Sohan Pague, Caroline Santini.
L'équipe du Camping Paradis passe des vacances à la neige.

> Lucas a disparu

Unitaire, 90', M6.
réal. : Bruno Garcia. scén. : Isabel Sebastian, d'après une idée originale d'Anita Rowan.
prod. : Wildcats Prod.
prod. dél. : Odile McDonald.
prod. exé. : Bernard Bouix. dir. prod. : Sylvie Balland. tournage : Île-de-France.
début : 2 mars 2020.
int. : Laëtitia Milot, Assaad Bouab.
Lucas, 11 ans, autiste, disparaît un matin du domicile familial, ce qui plonge Marion et Alexis, ses parents séparés depuis peu, dans une angoisse insupportable.

> Mytho

Série, saison 2, 6x52', Arte.
réal. : Fabrice Gobert.
épisodes 1 à 6, scén. : Anne Berest et Fabrice Gobert.
prod. : Unité de Production. coprod. : Arte France.
prod. dél. : Bruno Nahon. tournage : région Île-de-France. début : 12 février 2020.
int. : Marina Hands, Mathieu Demy, Zélie Rixhon, Jérémy Gillet, Marie Drion, Catherine Mouchet, Yves Jacques, Andrea Roncato, Luca Terracciano, Marie Bouvet, Linh-Dan Pham.
Elvira Lambert a fait exploser sa famille en s'inventant un cancer en saison 1. Qui est le mystérieux Lorenzo qui a fait irruption dans sa vie ? Va-t-il l'empêcher de reconquérir les siens ou l'aider à dénouer son passé ?

EN POSTPROD

> Crime à

Série, 90', France 3.
réal. : Marwen Abdallah.
Crime à Saint-Affrique, scén. : Jean Falculète, Frédéric Faurt.
Guests : Stéphane Guillon, Bernard Yerlès.
prod. : Paradis Films. prod. dél. : Éric Heumann, Maurice Kantor. prod. exé. : Rahma Goubar.
dir. prod. : Jean-Marie Laurens. régie : Sylvain Provost. 1^{er} ass. : Laura Pielidievre. scripte : Amandine Bonin. casting : Gérard Moulévrier.
photo : Jean-Pierre Hervé. son : Mathieu Cabooter. décors : Cédric Henry.
montage : Ludvine Saes. Pad : 29 mai 2020.
int. : Florence Pernel, Guillaume Cramoisan, Lola Dewaere.
Pierre Loiseau, gros éleveur, est assassiné. Sa petite amie qu'il s'apprêtait à quitter ? Son ex-femme, jalouse ? Un rugbyman avec lequel il a eu maille à partir ? Un petit paysan qui s'estime spolié ? Le trio d'enquêteurs n'atteindra la vérité qu'après avoir exploré d'inattendues méandres.

> En thérapie

Série, 35x26', Arte.
réal. : Éric Toledano, Olivier Nakache, Mathieu Vadepied, Pierre Salvadori, Nicolas Pariser.
scén. : David Elkaim, Vincent Pomyro, Pauline Guéna, Alexandre Manneville, Nacim Mehtar. prod. : Les Films du Poisson.
coprod. : Arte France, Federation Ent., Ten Films. prod. dél. : Yaël Fogiel, Laetitia Gonzalez.
int. : Frédéric Pierrat, Carole Bouquet, Mélanie Thierry, Reda Kateb, Anaïs Demoustier, Pio Marmaï, Céleste Brunnquell.
Paris, automne 2015. Dans le cabinet d'analyse de Philippe Dayan, près de la place de la République, se succèdent jour après jour les patients.

Kiss Kiss Bangkok



© SAVE FERRIS STUDIOS

Nouveau numéro de la collection "Coup de foudre à..." diffusée sur TF1, *Coup de foudre à Bangkok* réunit Blandine Bellavoire et Loup-Denis Elion dans les rôles principaux. Une histoire écrite par Alice Van Den Broek et David Robert et mise en scène par Chris Briant. Blandine Bellavoire y campe Laura, une architecte trentenaire passionnée et allergique aux enfants. Loup-Denis Elion prête ses traits à Marc, 42 ans, à la tête d'une ONG, s'occupant d'un orphelinat. Laura est envoyée par son agence en Thaïlande afin de remporter un appel d'offres pour la construction d'un nouveau mall luxueux. Lui, installé depuis dix ans, est passionné par son métier. Les deux se rencontrent, et malgré leurs différences, une attraction ne cesse de croître entre ces deux déçus de l'amour. Mais ce que Laura ne lui a pas dit, c'est que pour construire le centre commercial, il va falloir détruire l'orphelinat local...

Mathilda May, Frédéric Chau, Anggun et le jeune Gavril Darteville sont également au casting de cette comédie romantique de 90 minutes dont le tournage s'est déroulé du 4 février au 5 mars à Bangkok, surtout, et à Paris, une journée. Produit par Jean-Charles Felli et Gregory Cantien pour Save Ferris Studios, une filiale de Lagardère Studios, le film est vendu à l'international par Newen. ❖

📍 *Coup de foudre à Bangkok* de Chris Briant.

Jimmy Jouve



SUÈDE
du 27 au 29 mars



NORVÈGE
du 27 au 29 mars

	EN AVANT	EN AVANT
1 FILMS		
Distributeur	Walt Disney Intl	Walt Disney Intl
Nbre de semaines (copies)	4 ^e sem. (74)	4 ^e sem. (2)
Recettes	7 385 €	4 486 €
Recettes cumulées	(480 288 €)	(353 773 €)
2 FILMS	MIN PAPPA MARIANNE	INVISIBLE MAN
Distributeur	Nordisk	United Intl Pictures
Nbre de semaines (copies)	6 ^e sem. (66)	4 ^e sem. (1)
Recettes	4 881 €	3 938 €
Recettes cumulées	(2 163 579 €)	(1 726 82 €)
3 FILMS	THE PEANUT BUTTER FALCON	EMMA
Distributeur	Noble Entertainment	United Intl Pictures
Nbre de semaines (copies)	2 ^e sem. (57)	3 ^e sem. (1)
Recettes	3 981 €	1 810 €
Recettes cumulées	(1 693 8 €)	(6 201 €)
4 FILMS	BLOODSHOT	THE FAREWELL
Distributeur	Sony Intl	Arthaus
Nbre de semaines (copies)	3 ^e sem. (45)	3 ^e sem. (2)
Recettes	3 350 €	1 200 €
Recettes cumulées	(86 553 €)	(17 524 €)
5 FILMS	THE GENTLEMEN	MULAN
Distributeur	Scanbox Entertainment	Walt Disney Intl
Nbre de semaines (copies)	5 ^e sem. (14)	1 ^e sem. (17)
Recettes	2 745 €	72 €
Recettes cumulées	(486 225 €)	(759 €)
6 FILMS	MR. JONES	PARASITE
Distributeur	Studio S Entertainment	Arthaus
Nbre de semaines (copies)	1 ^e sem. (18)	9 ^e sem. (1)
Recettes	2 475 €	nc
Recettes cumulées	(2 475 €)	(1 813 777 €)
7 FILMS	INVISIBLE MAN	SONIC, LE FILM
Distributeur	UIP/Universal	United Intl Pictures
Nbre de semaines (copies)	5 ^e sem. (35)	7 ^e sem. (1)
Recettes	2 432 €	nc
Recettes cumulées	(540 030 €)	(1 047 335 €)
8 FILMS	THE HUNT	FJOLS TIL FJELLS
Distributeur	UIP/Universal	Nordisk
Nbre de semaines (copies)	3 ^e sem. (37)	6 ^e sem. (1)
Recettes	2 414 €	nc
Recettes cumulées	(46 691 €)	(967 176 €)
9 FILMS	PARASITE	THE GENTLEMEN
Distributeur	TriArt Film	Norsk Film Distribusjon
Nbre de semaines (copies)	15 ^e sem. (17)	5 ^e sem. (1)
Recettes	2 123 €	nc
Recettes cumulées	(2 863 452 €)	(281 901 €)
10 FILMS	SONIC, LE FILM	I HUMAN
Distributeur	UIP/Paramount	Euforia
Nbre de semaines (copies)	6 ^e sem. (40)	3 ^e sem. (1)
Recettes	1 953 €	nc
Recettes cumulées	(1 307 618 €)	(75 436 €)

Sources : Norvège, Suède (Comscore).



④ *Pierre Lapin 2: panique en ville* et *SOS fantômes: l'héritage* sont désormais respectivement datés au 15 janvier et au 19 mars 2021.



États-Unis : Sony décale ses sorties en 2021

Le studio américano-nippon bouleverse son calendrier 2020 en raison de la pandémie de coronavirus, et préfère se donner plus de temps pour travailler la sortie de chaque film.

En annonçant le report en 2021 des sorties de ses principaux blockbusters, initialement prévus cette année, le studio de Culver City à Los Angeles a pris de court tout le monde, à commencer par les exploitants qui comptent sur des titres porteurs une fois leur activité redémarrée. Sony semble également anticiper un retour à la normale plus lent que prévu, et préfère se donner le temps de travailler les films pour les porter le plus longtemps possible en salle. Seul un titre est, pour l'instant, maintenu dans le line-up 2020 de Sony : *Super papa* de Paul Weitz toujours calé au 23 octobre. Pour le reste, c'est le grand ménage. Prévu le 10 juillet 2020, *SOS fantômes: l'héritage* de Jason Reitman sortira le 5 mars 2021. *Morbius* de Daniel Espinosa est maintenant programmé au 19 mars 2021 (au lieu du 31 juillet) et *Pierre Lapin 2: panique en ville* de Will Gluck sera à l'affiche le 15 janvier (ex 7 août). Ce dernier devait initialement sortir ce printemps. Quant à *USS Greyhound: la bataille de l'Atlantique* d'Aaron Schneider, avec Tom Hanks et Elisabeth Sue, dont la sortie était fixée en juin, il est tout bonnement reporté sans date précise. Sony a également annoncé d'autres changements dont *Uncharted*, l'adaptation du jeu vidéo du même nom, réalisé par Ruben Fleischer, daté au 8

octobre 2021 (annoncé au préalable au 5 mars 2021). Sa préproduction a été stoppée il y a quelques semaines. Enfin, le projet Marvel, pour le moment sans titre, arrêté au 8 octobre 2021 est, lui aussi, repoussé sans date. Pour le moment, seul Universal avait envisagé un report de date aussi lointain, pour le 9^e volume de la saga *Fast & Furious*, déplacé de près d'un an au 31 mars 2021. Interrogé par *Le film français*, Stéphane Huard, président de Sony Pictures Entertainment France, a déclaré : "Sony Pictures donne la priorité à l'exploitation de films en salles de cinéma qui constituent le cœur de notre activité économique. Compte tenu des arrêts brutaux de nos productions en cours et l'arrivée rapide des échéances pour permettre la bonne promotion de nos films à l'été et à l'automne 2020, Sony Pictures a décidé de recaler son calendrier pour repartir avec force sur la fin 2020 et le début 2021 en replaçant en priorité dans le calendrier 2020 les films terminés. Cela n'empêchera pas Sony Pictures de poursuivre son travail étroit au côté de l'exploitation dès que nos salles rouvriront." Les nouvelles dates des films Sony Pictures en France devraient être confirmées avant la fin de cette semaine. ♦

Vincent Le Leurch et Sylvain Devarieux

le film français

RÉDACTION
redaction@lefilmfrancais.com
105, rue La Fayette, 75010 Paris
Tél. : 01 70 36 43 86.
Internet : www.lefilmfrancais.com
Téléphone : 01 70 36, suivi du numéro du poste
Directeur de la rédaction :
Laurent Cotillon.
Rédacteurs en chef :
Sarah Drouhaud *site internet* (4372).
François-Pier Pelinard-Lambert
magazine (4371).
Directrice artistique :
Emmanuelle Guéret-Deng (4380).
Assistant de la rédaction :
David Autissier (4386).
Première secrétaire de rédaction :
Marie Szustakiewicz (4382).

Secrétaire de rédaction :
Catherine Baudouin (4384).
Rédaction : Kevin Bertrand *exploitation, distribution* (4379), Sylvain Devarieux *distribution, exploitation* (4375); Sarah Drouhaud *prod. cinéma* (4372); Jimmy Jouve *bases de données* (4374); Vincent Le Leurch *international* (4373); Océane Le Moal *web* (4377), Emmanuelle Miquet *télévision* (4376); Marie Szustakiewicz *sorties* (4382).
Ont collaboré : Patrice Carré, (rédacteur), Kak (illustrateur), Atowys Ando (stagiaire marketing).
SITE INTERNET
support@lefilmfrancais.com
Digital manager : David Capelle (0994).
DIRECTION, ÉDITION
Directeur exécutif : Laurent Cotillon.
Responsable financier :
Frédéric Texier (0997).
Comptable : Catherine Leborgne (0996).

MARKETING
pauline.parniere@lefilmfrancais.com
Directrice marketing-abonnements :
Pauline Parnière (0998).
Chef de projet marketing-abonnements :
Natacha Zylberman (0999).
PUBLICITÉ
publicite@lefilmfrancais.com
Tél. : 01 70 36 09 92.
Directrice de la publicité :
Sylvie Marceau (0991).
Directrice de clientèle :
Laurence Nicolas (0993).
Régie internationale :
Markus Duffner (+351 911 577 720).
Assistante de publicité :
Najet Boudoue (0992).
FABRICATION
CREATOPRINT
Chef de fabrication : Isabelle Dubuc.
Suppléants : Sandrine Bourgeois, Carine Lavault.

Éditeur : LFF MEDIA
Siège social : 105, rue La Fayette, 75010 Paris
Directeur de la publication :
Reginald de Guillebon.
Actionnaire : Hildegarde.
Impression : Imp. de Compiègne, 2, Av. Berthelot, ZAC Mercières, 60205 Compiègne.
N° ISSN : 0759-0385.
N° CPPAP : 0221K84292.
Dépôt légal : avril 2020.
© LE FILM FRANÇAIS.
Toute reproduction, même partielle, des textes et des statistiques est strictement interdite.

Provenance du papier :
Italie pour l'intérieur, Belgique pour la couv. et les fiches films.
Taux de fibres recyclées : 0%.
Eutrophisation : 0,029 kg/TO de papier pour l'intérieur et 0,01 kg/TO pour la couverture et les fiches films.



ABONNEMENTS

LE FILM FRANÇAIS
SERVICE ABONNEMENTS
5, avenue de la Gare
89330 Saint-Julien-du-Sault
Tél. 03 73 74 96 32
filmfrancais@prodiliste.com

Le + de votre abonnement digital au Film français ?

Toute l'actualité du site où que vous soyez !

24h sur 24
7j sur 7



Téléchargez maintenant l'application !

Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google play

**N'hésitez
plus !**

Rejoignez-nous, en allant sur lefilmfrancais.com/abonnement ou en téléphonant au 03 73 74 96 32 ou en envoyant un mail à filmfrancais@prodiliste.com

Confined housewives

A lors que l'Hexagone traversait sa deuxième semaine de confinement, instauré pour lutter contre l'épidémie de Covid-19, M6 enregistrerait plusieurs records. En toute discrétion, au nom de la trêve observée par les diffuseurs en matière de communication autour des audiences durant la crise sanitaire. Il n'empêche, après *Astérix: le domaine des dieux* (cf. clignotant), qui rejoint la meilleure performance cinéma de la saison sur la chaîne au côté d'*Astérix et Obélix: au service de Sa Majesté*, la série *Why Women Kill* a démarré en trombe jeudi 26 mars. La nouvelle fiction de Marc Cherry, le créateur de *Desperate Housewives*, atteint une moyenne de 4,5 millions d'amateurs pour 17,2% de PDA sur les deux épisodes du prime-time qui, fait rare, ne souffrent d'aucune déperdition. *Why Women Kill* (trois femmes à trois époques différentes, mais toutes trompées et fermement décidées à se venger), remporte le meilleur lancement pour une série américaine sur M6 depuis quatre ans et *Quantico*, autant sur la cible générale que sur les femmes responsables des



Why Women Kill, meilleur lancement sur M6 depuis quatre ans.

achats de moins de 50 ans (32%). *Why Women Kill* est en outre très puissante auprès des 15-34 ans (33%) et finalement un succès familial, à ce stade (23% sur les 4-14 ans et 27% sur les 35-49 ans).

La série s'impose ainsi derrière *Profilage*, sur TF1, à 4,74 millions de fidèles (18,9% de PDA) en moyenne. Suivent France 3 et France 2, dans un mouchoir de poche, avec respectivement *Tu ne tueras point* (2,15 millions d'amateurs, 9% de PDA) et *Vous avez la parole spéciale France confinée* (2,05 millions, 8,2%), et France 5 où *Les dernières heures de Pompéi* décroche le record historique de la case Science Grand Format (cf. clignotant). ❖

Emmanuelle Miquet

TOP 20 des chaînes historiques

Rg	Programme	Société de production	Chaîne	Date	Genre	Taux moyen	Télespectateurs en millions	PDA	Cote
1	Koh-Lanta	<i>L'île des héros</i>	TF1	27/03/2020	J	11,2%	6,48	24,1%	108,6
2	Les bracelets rouges	Vema Production	TF1	23/03/2020	SE	9,8%	5,68	20,8%	103,5
3	Profilage	<i>Louves</i>	TF1	26/03/2020	SE	9,7%	5,62	20,4%	95,8
4	The Voice, la plus belle voix	ITV Studios France	TF1	28/03/2020	J	8,7%	5,03	19,4%	100,0
5	Les fantômes du Havre	Scarlett Production	F3	28/03/2020	T	8,2%	4,78	18,7%	98,9
6	Astrid et Raphaëlle	Fulcanelli	F2	27/03/2020	SE	8,2%	4,76	17,1%	104,9
7	Moi, moche et méchant 2	Illumination Entertainment	TF1	29/03/2020	F	8,1%	4,69	17,6%	85,0
8	Why Women Kill	<i>Le couple était presque parfait</i>	M6	26/03/2020	SE	7,8%	4,52	16,3%	143,0
9	Papy fait de la résistance	Les Films Christian Fechner	F2	29/03/2020	F	7,3%	4,24	16,0%	129,0
10	Meurtres au Paradis	<i>Meurtre en deux parties</i>	F2	23/03/2020	SE	7,0%	4,07	14,5%	125,0
11	Grey's Anatomy	<i>La mémoire dans la peau</i>	TF1	25/03/2020	SE	6,9%	4,01	14,7%	87,0
12	Prodigal Son	<i>Ames errantes</i>	TF1	24/03/2020	SE	6,6%	3,86	14,6%	84,4
13	Astérix: le domaine des dieux	M6 Studio	M6	24/03/2020	F	6,5%	3,80	14,9%	140,6
14	Inspecteur Barnaby	<i>Du miel et du fiel</i>	F3	29/03/2020	SE	6,3%	3,63	13,3%	109,0
15	Top Chef	Studio 89	M6	25/03/2020	J	6,0%	3,47	15,1%	128,0
16	Plus belle la vie	<i>Sans retour</i>	F3	24/03/2020	FE	5,9%	3,45	13,8%	78,9
17	Les enfants de la télé	<i>fêtent les années 80</i>	F2	28/03/2020	M	5,1%	2,99	13,8%	102,2
18	Le gendarme de Saint-Tropez	SNC (Paris), Franca Films (Rome)	M6	23/03/2020	F	5,1%	2,96	11,7%	80,7
19	NCIS: enquêtes spéciales	<i>Les poupées russes</i>	M6	27/03/2020	SE	5,1%	2,95	10,6%	88,3
20	Une belle histoire	<i>Thérapie miracle</i>	F2	25/03/2020	SE	4,8%	2,76	10,0%	70,4

Source: Médiamat-Médiamétrie. Résultats en prime-time.

TOP 10 de la TNT

Rg	Programme	Société de production	Chaîne	Date	Genre	Taux moyen	Télespectateurs en millions	PDA	Cote
1	Une journée en enfer	Via Productions	W9	23/03/2020	F	3,0%	1,74	7,1%	173,2
2	Les dernières heures de Pompéi	Gédéon Programmes	F5	26/03/2020	D	3,0%	1,72	6,3%	157,5
3	Burger Quiz	R&G Productions	TMC	25/03/2020	J	2,6%	1,50	5,5%	157,1
4	Men in Black 3	Sony Pictures, Columbia	TFX	29/03/2020	F	2,2%	1,26	4,7%	162,1
5	Camping Paradis	<i>La kermesse du camping</i>	TFX	25/03/2020	SE	2,0%	1,14	4,4%	157,1
6	Échappées belles	Bo Travail!	F5	28/03/2020	M	1,9%	1,12	4,2%	91,3
7	Vivre et laisser mourir	Eon Productions	F4	25/03/2020	F	1,8%	1,03	4,1%	141,4
8	Columbo	<i>À chacun son heure</i>	TMC	28/03/2020	SE	1,7%	1,01	3,9%	121,9
9	La maison France 5	HL Productions	F5	27/03/2020	M	1,7%	0,99	3,6%	100,0
10	Les 4 Fantastiques	20th Century	W9	26/03/2020	F	1,7%	0,98	3,7%	123,3

TOP 5 de la TNT HD

Rg	Programme	Société de production	Chaîne	Date	Genre	Taux moyen	Télespectateurs en millions	PDA	Cote
1	L'arme fatale 3	Warner Bros.	TF1 Séries Films	26/03/2020	F	1,7%	0,99	3,9%	139,3
2	Au cœur de l'océan	Roth Films, Spring Creek, Imagine Entertainment	TF1 Séries Films	29/03/2020	F	1,4%	0,80	3,1%	155
3	Monaco, l'extension de tous les défis	Capa	RMC Découverte	25/03/2020	D	1,3%	0,77	2,8%	116,7
4	Les enfants de la chance	Les Films Manuel Munz	6ter	24/03/2020	F	1,3%	0,77	3,0%	150
5	Jaune Iris	Astharté & Compagnie	Chérie 25	25/03/2020	T	1,1%	0,66	2,6%	136,8

M: documentaire. DIV: divertissement. F: film. F*: film non sorti en France. FE: feuilleton. I: information. J: jeu. M: magazine. MI: minisérie. OP: opéra. SE: série. S: sport. SP: spectacle. T: téléfilm. TH: théâtre. V: variété.
Cote: PDA indiquée par rapport à la moyenne de la case de l'année précédente, tous genres confondus. Calculs réalisés d'après les données de Médiamétrie.
Médiamétrie Audiences sur 4 ans et plus. Les sociétés ne sont pas mentionnées s'il s'agit de productions internes. Source: Médiamat-Médiamétrie. Tous droits réservés Médiamétrie. Résultats en prime-time.

TOP 15 des films

Rg	Programme	Société de production	Chaîne	Date	Taux moyen	Télespectateurs en millions	PDA	Cote
1	Moi, moche et méchant 2	Illumination Entertainment	TF1	29/03/2020	8,1%	4,69	17,6%	85,0
2	Papy fait de la résistance	Les Films Christian Fechner	F2	29/03/2020	7,3%	4,24	16,0%	129,0
3	Astérix: le domaine des dieux	M6 Studio	M6	24/03/2020	6,5%	3,80	14,9%	140,6
4	Le gendarme de Saint-Tropez	SNC (Paris), Franca Films (Rome)	M6	23/03/2020	5,1%	2,96	11,7%	80,7
5	Tu ne tueras point	IM Global	F3	26/03/2020	3,7%	2,15	9,0%	97,8
6	La chambre bleue	Alfama Films Production	Arte	25/03/2020	3,2%	1,83	6,7%	171,8
7	Une journée en enfer	Via Productions	W9	23/03/2020	3,0%	1,74	7,1%	173,2
8	Le deuxième souffle	Les Productions Montaigne	Arte	29/03/2020	3,0%	1,72	7,0%	148,9
9	La vérité	Han Productions, C.E.I.A.P.	Arte	23/03/2020	2,4%	1,41	5,7%	142,5
10	Men in Black 3	Sony Pictures, Columbia	TFX	29/03/2020	2,2%	1,26	4,7%	162,1
11	Vivre et laisser mourir	Eon Productions	F4	25/03/2020	1,8%	1,03	4,1%	141,4
12	L'arme fatale 3	Warner Bros.	TF1 SF*	26/03/2020	1,7%	0,99	3,9%	139,3
13	Les 4 Fantastiques	20th Century	W9	26/03/2020	1,7%	0,98	3,7%	123,3
14	Tootsie	Columbia Pictures	F5	23/03/2020	1,6%	0,94	3,7%	115,6
15	Joséphine	Les Films du 24	TFX	26/03/2020	1,6%	0,91	3,4%	103,0

Cote: part de marché indicée représentant le rapport entre la PDA du film et la PDA moyenne de l'année précédente des cases cinéma par chaîne (= base 100). Calculs réalisés d'après les données Médiamat-Médiamétrie. Résultats en prime-time. *TF1 Séries Films

TOP 10 des fictions françaises

Rg	Programme	Société de production	Chaîne	Date	Genre	Taux moyen	Télespectateurs en millions	PDA	Cote
1	Les bracelets rouges	Vema Production	TF1	23/03/2020	SE	9,8%	5,68	20,8%	103,5
2	Profilage	Louves Beaubourg Audiovisuel	TF1	26/03/2020	SE	9,7%	5,62	20,4%	95,8
3	Les fantômes du Havre	Scarlett Production	F3	28/03/2020	T	8,2%	4,78	18,7%	98,9
4	Astrid et Raphaëlle	Fulcanelli JLA Productions	F2	27/03/2020	SE	8,2%	4,76	17,1%	104,9
5	Plus belle la vie	Sans retour Telfrance Série	F3	24/03/2020	FE	5,9%	3,45	13,8%	78,9
6	Une belle histoire	Thérapie miracle Tetra Media Fiction, Monogo	F2	25/03/2020	SE	4,8%	2,76	10,0%	70,4
7	Paris-Brest	Image & Compagnie	Arte	27/03/2020	T	2,1%	1,20	4,4%	122,2
8	Camping Paradis	La kermesse du camping JLA Productions	TFX	25/03/2020	SE	2,0%	1,14	4,4%	157,1
9	Jaune Iris	Astharté & Compagnie	Chérie 25	25/03/2020	T	1,1%	0,66	2,6%	136,8
10	Joséphine, ange gardien	L'enfant oublié DEMD Productions	TF1 SF*	28/03/2020	SE	0,9%	0,51	2,0%	105,3

Source: Médiamat-Médiamétrie. Résultats en prime-time. *TF1 Séries Films

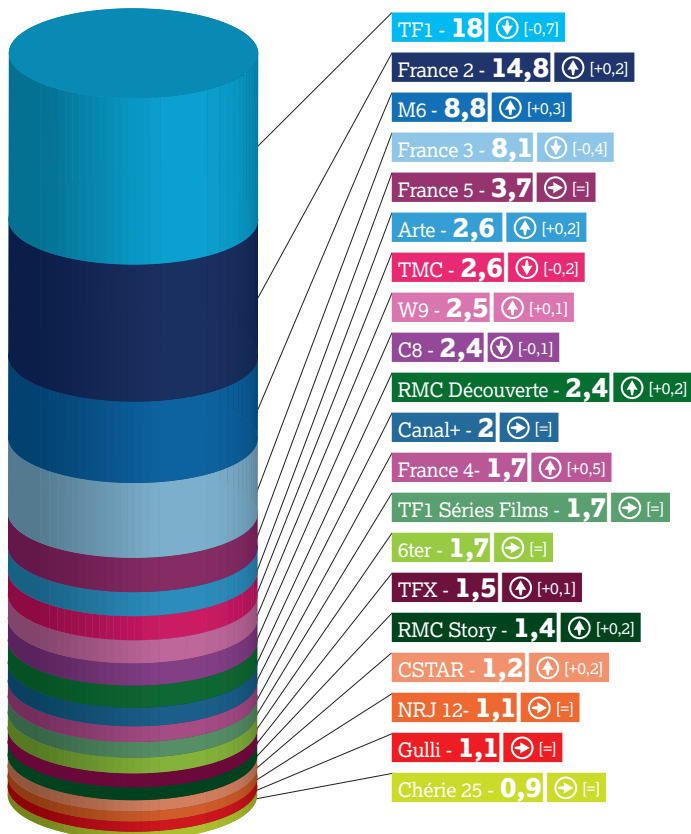
Moyenne hebdomadaire des chaînes

Durée d'écoute: 4h49

89,9% Chaînes nationales* ↗

10,1% Autres TV :
Chaînes thématiques,
locales et étrangères** ↗

Encore en hausse de 1 minute, sur la semaine, et 1 h 24, comparé à la même période l'an dernier, la durée d'écoute individuelle moyenne de la télévision atteint son "plus haut niveau hebdomadaire jamais enregistré", à 4 h 49, en cette deuxième semaine de confinement. Boostée par la retransmission des cours, France 4 enregistre la plus forte progression (+0,5 point, à 1,7% de PDA). Du côté des historiques, si TF1 continue de baisser (-0,7 pt, à 18%), impactée notamment par l'arrêt de la diffusion du feuilleton quotidien *Demain nous appartient*, M6 est en hausse sensible (+0,3 pt, à 8,8%). En partie grâce à son prime-time (cf. zoom) qui gagne 0,5 point, à 11,9%, devant France 3 (-0,3 pt, à 10,4%) et derrière France 2 (-1 pt, à 12,4%).



Médiamat hebdo, journée de 3h à 3h, 4 ans et plus. Source Médiamat-Médiamétrie. Ces résultats intègrent l'audience des services de catch-up des chaînes. *Chaînes historiques, de la TNT gratuite dont le seuil d'initialisation dépasse 95% de la population française** ainsi que Canal+ Cinéma, Canal+ Sport, Canal+ Décalé, Canal+ Family et Canal+ Séries.

KOH-LANTA
Le confinement sied au jeu d'aventures de TF1. Après un premier épisode déjà en forte hausse vendredi 20 mars, celui du 27 a frôlé les 6,5 millions de fans pour une PDA de 24,1% (39,1% sur les femmes!), devant *Astrid et Raphaëlle* (France 2), *NCIS (M6)*, *Allez viens, je t'emmène dans les années 70* (France 3), *Paris-Brest*, fiction inédite de Philippe Lioret (Arte)... *Koh-Lanta* remporte ainsi son record depuis décembre 2016 mais également celui de la semaine, devant l'épisode de 21 h des *Bracelets rouges* sur TF1.

ASTÉRIX: LE DOMAINE DES DIEUX
Rediffusé mardi 24 mars, en hommage à Uderzo, le film de Louis Clichy et Alexandre Astier caracole à 3,8 millions de fans (14,9%). Un score dans la veine de ses deux précédentes programmations, très supérieur à la moyenne 2019 de la case (2,14 millions de fidèles, 10,6% de PDA). *Astérix: le domaine des dieux* l'emporte sur *Prodigal Son* (TF1), à 3,5 millions d'adeptes en moyenne (13,8%), ex aequo avec *Plus belle la vie* (France 3), l'émission spéciale de France 2, *Ensemble avec nos soignants* (1,4 million, 7%)...



Les dernières heures de Pompéi.

LES DERNIÈRES HEURES DE POMPÉI
Le documentaire de Pierre Stine, avant-première de France Télévisions au dernier Fipadoc, bondit à 1,72 million d'amateurs (6,3%), jeudi 26 mars. À seulement 300 000 personnes du magazine de France 2, *Vous avez la parole, spéciale France confinée*, *Les dernières heures de Pompéi* capte le cinquième rang d'une soirée marquée par le succès de la nouvelle série US de M6 (cf. zoom). Meilleur score hebdomadaire de France 5, il s'agit en outre du record historique de la case Science Grand Format.

LA CHAMBRE BLEUE
Avec 1,83 million d'amateurs et 6,7% de PDA, mercredi 25 mars, (980 000 en 2016, à sa première diffusion), le long métrage de Mathieu Amalric offre à Arte son record hebdomadaire devant *Le deuxième souffle* de Melville et *La vérité* de Clouzot (cf. top 15). Adapté de Simenon, *La chambre bleue* se hisse quatrième derrière *Une belle histoire* (2,6 millions, 9,9% en moyenne, France 2), *Top Chef* (M6), *Grey's Anatomy* (TF1), et alors que *Pièces à conviction* (France 3) termine septième (1,1 million).

www.lefilmfrancais.com
Retrouvez les audiences quotidiennes, du lundi au dimanche.